



**HAL**  
open science

## Une oeuvre inconnue de Georges d'Halluin : le "Livre de toutz langaiges"

Françoise Féry-Hue

► **To cite this version:**

Françoise Féry-Hue. Une oeuvre inconnue de Georges d'Halluin : le "Livre de toutz langaiges". *Humanistica Lovaniensia. Journal of Neo-latin Studies*, 2008, LVII, pp.115-148. halshs-00373494

**HAL Id: halshs-00373494**

**<https://shs.hal.science/halshs-00373494>**

Submitted on 6 Apr 2009

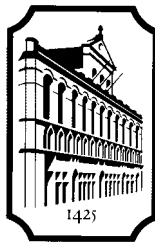
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HUMANISTICA LOVANIENSIA

JOURNAL OF NEO-LATIN STUDIES

Vol. LVII - 2008



LEUVEN UNIVERSITY PRESS

# HUMANISTICA LOVANIENSIA

## Journal of Neo-Latin Studies

### Editorial Board

#### *Editors:*

Prof. Dr. Gilbert Tournoy (K.U. Leuven); Prof. Dr. Dirk Sacré (K.U. Leuven); Prof. Dr. Monique Mund-Dopchie (Université Catholique de Louvain); Prof. Dr. Jan Papy (K.U. Leuven).

#### *Associate Editors:*

Prof. Dr. Charles Fantazzi (Windsor-Ontario); Prof. Dr. Marc Laureys (Bonn); Dr. William McCuaig (Toronto); Prof. Dr. Massimo Miglio (Viterbo); Prof. Dr. Jan Öberg (Stockholm); Prof. Dr. Elena Rodríguez Peregrina (Granada); Prof. Dr. R.W. Truman (Oxford); Prof. Dr. G. Hugo Tucker (Reading); Prof. Dr. Terence O. Tunberg (Lexington, KY); Prof. Dr. D. Wuttke (Bamberg).

#### *Editorial Assistants:*

Mrs J. IJsewijn-Jacobs; Dr. Godelieve Tournoy-Thoen; Drs. Tom Deneire.

#### *Deceased members:*

Prof. Dr. Jozef IJsewijn (K.U. Leuven); Prof. Dr. Leonard Forster (Cambridge); Mgr. José Ruyschaert (Bibl. Apostolica Vaticana); Prof. Dr. Lidia Winniczuk (Warszawa); Prof. Dr. Veljko Gortan (Zagreb); Prof. Dr. Constant Matheussen (K.U. Brussel); Prof. Dr. Fred Nichols (New York).

\*

Volume 1 through 16 were edited by the late Mgr. Henry de Vocht from 1928 to 1961 as a series of monographs on the history of humanism at Louvain, especially in the *Collegium Trilingue*. These volumes are obtainable in a reprint edition.

Beginning with volume 17 (1968) HUMANISTICA LOVANIENSIA appears annually as a *Journal of Neo-Latin Studies*.

Orders for separate volumes and standing orders should be sent to the publisher: *Leuven University Press*, Minderbroedersstraat 4, B-3000 Leuven (Belgium).

Librarians who wish for an exchange with *Humanistica Lovaniensia* should apply to the Librarian of the University Library of Leuven (K.U.L.): Universiteitsbibliotheek, Ladeuzeplein 22, B-3000 Leuven (Belgium).

Manuscripts for publication should be submitted (2 ex.) to a member of the Editorial Board. They should follow the prescriptions of the *MHRA Style Book*, published by W.S. Maney, Hudson Road, Leeds LS9 7DL, England (5th edn, 1996). After the final acceptance of the contribution a disk, a CD-ROM or a memory stick (preferably Word on Apple Macintosh) will be most welcome.

Contributors will receive twenty offprints of their articles free of charge.

Address of the Editors: Seminarium Philologiae Humanisticae, Katholieke Universiteit Leuven, Erasmushuis, Blijde-Inkomststraat 21 / P.O. Box 3307, B-3000 Leuven (Belgium).

E-mail: Gilbert.Tournoy@arts.kuleuven.be; Dirk.Sacre@arts.kuleuven.be

HUMANISTICA LOVANIENSIA

MONICAE MVND – DOPCHIE  
MVLIERI LITTERARVM GRAECARVM PERITISSIMAE  
NECNON HORVM COMMENTARIORVM EDITRICI  
QVAE GLYCIONIS INSTAR ERASMICI  
IN TABVLIS GEOGRAPHICIS ET LIBRIS  
TOTVM ORBEM AD VLTIMAM VSQVE THVLEN  
STVDIOSE SVEVIT OBIRE  
RVDE IAM DONATAE  
CETERI HVMANISTICORVM LOVANIENSIVM EDITORES  
ADVERSVS BENE MERENTEM GRATI  
L. D. D.

HUMANISTICA  
LOVANIENSIA

JOURNAL OF NEO-LATIN STUDIES

Vol. LVII - 2008



LEUVEN UNIVERSITY PRESS

*Gepubliceerd met de steun  
van de Universitaire Stichting van België*



© 2008 Universitaire Pers Leuven / Leuven University Press /  
Presses Universitaires de Louvain,  
Minderbroedersstraat 4 - B 3000 Leuven/Louvain, Belgium

All rights reserved. Except in those cases expressly determined by law, no part of  
this publication may be multiplied, saved in an automated data file or made public  
in any way whatsoever without the express prior written consent of the publishers.

ISBN 978 90 5867 692 4  
D/2008/1869/52  
ISSN 0774-2908  
NUR: 635

## CONSPECTUS RERUM

### Second Annual Jozef IJsewijn Lecture

- Heinz HOFMANN, *Literary Culture at the Court of Urbino during the Reign of Federico da Montefeltro* 1-59

### 1. Textus et studia

- Martin KORENJAK, *Kritische und interpretatorische Bemerkungen zu den Apologi Centum des Leon Battista Alberti* ..... 61-90
- Erik DE BOM, *'Homo ipse ludus ac fabula'. Vives's Views on the Dignity of Man as Expressed in his Fabula de Homine* ..... 91-114
- Françoise FERY-HUE, *Une œuvre inconnue de Georges d'Halluin: le Livre de toutz langaiges* ..... 115-148
- M<sup>a</sup>. Dolores GARCÍA DE PASO CARRASCO – Gregorio RODRÍGUEZ HERRERA, *Los poetas clásicos en los Comentarios de Reinhard Lorich y Juan de Mal Lara a los Progymnasmata de Aftonio: sententia, confirmatio y comparatio* ..... 149-166
- Alberto ALONSO GUARDO, *Emblemática y medicina: descripción y comentario del Emblema de Juan Sambuco titulado Partes Hominis* ..... 167-184
- César CHAPARRO GOMEZ, *Retórica, memoria y diagrama en la Rhetorica Christiana de Diego Valadés* .. 185-208
- Tom DENEIRE – Jeanine DE LANDTSHEER, *Lipsiana in the Waller Manuscript Collection: In Particular an Unknown Letter from Johannes Sambucus (1582) and a Letter to Janus Dousa (1583) Reconsidered* ..... 209-226
- Paul R. SELLIN, *Sources, Mimesis and War: Daniel Heinsius' Ad Cognominem meum Heinsium Jurisconsultum, e Peregrinatione Reducem and John Donne's Elegy Making Men* ..... 227-243
- Robert C. SIMMS, *Satire and Allusion in Andrew Marvell's Dignissimo suo Amico Doctore Wittie* ..... 245-261



— Jennifer TUNBERG-MORRISH, <i>Natural Law, Apuleius, and Topoi of Fiction in Psyche Cretica (Regensburg, 1685), a Neo-Latin Novel by Johannes Ludovicus Praschius</i> .....	263-299
— Michiel VERWEIJ, <i>Winnie the Pooh in Latin. Or how to put delightful English into equally enjoyable Latin</i> ...	301-319
<b>2. Instrumentum criticum</b>	
— Gilbert TOURNOY, <i>The enigmatic Socrates or Ludovicus Sanctus in the French edition of Petrarch's Rerum Familiarium Liber</i> .....	321-323
<b>3. Instrumentum bibliographicum Neolatinum</b> .....	325-396
<b>4. Instrumentum lexicographicum</b> .....	397-399
<b>5. Indices</b>	
— Index codicum manuseriptorum .....	401-402
— Index nominum .....	403-411

**SECOND ANNUAL JOZEF IJSEWIJN LECTURE**

(LEUVEN, 26 SEPTEMBER 2007)

## ***Praefatio***

*Mr. Chairman, dear Mrs. IJsewijn and Family, dear friends and colleagues,*

*Thank you very much for your kind words of introduction, and thank you, above all, for the invitation to deliver the second Jozef IJsewijn Lecture here in the venerable Alma Mater Lovaniensis and in the famous Seminarium Philologiae Humanisticae, which is, simply, the Holy Shrine of Neo-Latin Studies.*

*This invitation is a great honour and privilege but also a heavy burden for anyone, who attempts in the wake of Jozef IJsewijn to do research in the field of Neo-Latin studies — a field that has been prepared and laid out by him, the ἥρωος κτίστης of our discipline, in such a masterly fashion. Like most of those who are engaged in Neo-Latin literature and the study of Renaissance Humanism, I, too, received my first acquaintance with this field through Jozef IJsewijn and his Companion (then still in the one-volume first edition of 1977). And I still remember when we first met at the Fourth Congress of the IANLS in Bologna in 1979 how surprised and delighted he was when I told him that I had bought not only one copy of his Companion for myself, but also six more copies for the textbook collection of the university library of Bielefeld where I was at that time a lecturer.*

*One year later, in 1980, I taught my first Neo-Latin course on Fracastoro's Syphilis sive Morbus Gallicus, and then, inspired and set onto the track, as it were, by his Companion, I learned that Fracastoro was the first but not the only poet who had treated the European discovery of the New World in Latin verse. Leafing through the Companion's section on Neo-Latin and America, I saw that there were quite a few poets who had sung of Columbus' enterprise and that of other explorers in classical hexameters - and I had found my next topic of research.*

*I shall always remember Jozef IJsewijn's friendship and the collegial advice he gave whenever I asked him, be it for a publication in Humanistica*

*Lovaniensia or elsewhere, for information on a manuscript or on a problem of text and interpretation that had vexed me for a long time, and his answer always either solved the problem outright or brought me a considerable step further.*

*I met Jozef IJsewijn for the last time at the colloquium on the occasion of Fokke Akkerman's 65<sup>th</sup> birthday in Groningen twelve years ago, not knowing that less than three years later a mors acerba et immatura would bereave us of his amiable personality.*

*When I accepted the invitation to speak here in his memory and honour, I did so because I am deeply indebted to Josef IJsewijn's scholarship and his friendship. If he, now from a different place, should by chance be listening to my following lecture, I hope he will pardon my errors, smile at my deficiencies and be mild, as he used to be, when I am telling you things which I consider results of my own research, which he, however, surely had detected for himself and knew long ago.*

*Heinz Hofmann*

Françoise FERY-HUE

UNE ŒUVRE INCONNUE DE GEORGES D'HALLUIN:  
LE LIVRE DE TOUTZ LANGAIGES

À la mémoire de Jacques Monfrin († 1998) et de  
Constant Matheussen († 2002)

Dans les fonds anciens des bibliothèques publiques de France, les livres manuscrits de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle passent volontiers pour des ‘parents pauvres’ au regard des volumes strictement médiévaux. Sur papier pour une écrasante majorité, copiés dans des écritures cursives très ‘personnelles’, le plus souvent sans décor et dépourvus de tout luxe dans leur mise en page comme dans leur reliure, ils n’attirent pas facilement l’attention des lecteurs. Leur apparente rusticité les fait considérer comme des ‘volumes d’usage’, dont la consultation serait réservée à de rares spécialistes. Cependant, ces volumes facilement dédaignés recèlent des richesses insoupçonnées et offrent la possibilité de découvrir des œuvres inconnues.

D’allure anodine, le manuscrit 204 de la Bibliothèque municipale de Soissons n’a guère suscité l’intérêt des philologues: il est aujourd’hui conservé dans une demi-reliure de basane brune et papier rose, qui n’est pas antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup> Comptant 130 feuillets de papier de grand format (276 x 206 mm), il offre un contenu exclusivement français, puisqu’il rassemble deux collections lyriques, une épître allégorique et politique en vers, un poème de géographie politique dû à Pierre Gringore

<sup>1</sup> Voir Anne Bondéelle-Souchier, *Bibliothèques de l’ordre de Prémontré dans la France d’Ancien régime, I. Répertoire des abbayes, II. Édition des inventaires*, Documents, Études et répertoires, 58, 2 vols (Paris: Presses du CNRS, 2006), I, 235, n. 2. À propos du papier des gardes de ce manuscrit de Soissons, Bibliothèque municipale, ms. 204, Anne Bondéelle-Souchier remarque que son filigrane est rattaché aux filigranes aux armes de Séguier par Raymond Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Paris: CNRS éditions: J. Telford, 1995), p. 95 et que ce type se rencontre à partir de 1736 et jusqu’à la fin du siècle: cette identification du filigrane est inexacte.

et un curieux traité en prose sur l'enseignement des langues. Ce dernier texte, anonyme, non daté, se révélera au fil de la lecture l'œuvre — ignorée jusqu'ici — d'un humaniste connu par ailleurs et dont ce texte mettra en lumière le rayonnement intellectuel.

Le manuscrit 204 de la Bibliothèque municipale de Soissons réunit dix cahiers, dépourvus de signatures et de réclames, et dont la composition varie beaucoup: un premier sénion (cahier 1), amputé de son dernier feuillet mais sans lacune textuelle, est suivi par un quinion (cahier 2), deux sénions (cahiers 3 et 4), puis un cahier très épais de 24 feuillets (cahier 5), à nouveau un quinion (cahier 6), puis un cahier de 4 feuillets — donc beaucoup plus mince — (cahier 7), un quaternion (cahier 8), puis à nouveau un cahier très épais comptant 20 feuillets (cahier 9) et un dernier cahier (cahier 10) de composition analogue — 20 feuillets —, dont le dernier feuillet a été coupé sans entraîner de perte de texte.

Ce volume est muni en tête d'une contre-garde collée, en papier reliure, suivie de deux gardes volantes de papier blanc, et, à la fin, d'une seule garde volante du même papier blanc, suivie d'une contre-garde collée, en papier reliure. Le papier de ces gardes modernes est blanc, d'épaisseur moyenne, de pliage in-folio et présente des vergeures horizontales moyennes (20 vergeures = 20 mm) et des fils de chaînette verticaux espacés de 22 mm. Il a pour filigrane, traversé par deux fils de chaînettes, un cartouche monogrammé avec les lettres CD, surmonté d'une couronne ouverte et flanqué de sortes de fleurs de lis (hauteur: 30 mm; largeur: 32 mm): il ne figure pas dans le répertoire de Briquet.<sup>2</sup>

Outre le papier des gardes, le manuscrit réunit trois papiers différents, tous du XVI<sup>e</sup> siècle:

- le premier papier (ff. 1-69, 74-75, 80 et 83, 84-91: donc la totalité des cahiers 1 à 5 et du cahier 8, et une partie des cahiers 6 et 7) est

<sup>2</sup> Voir Charles-Moise Briquet, *Les filigranes: dictionnaire historique des marques du papier: dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600...*, New jubilee edition with supplementary material, ed. by John Simon Gabriel Simmons and Allan Stevenson, 4 vols (Amsterdam: Paper publications society, 1968). Il ne figure pas davantage dans les répertoires Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques*; William Algeron Churchill, *Watermarks in paper in Holland, England, France, etc., in the XVII and XVIII centuries and their Interconnection* (Amsterdam: M. Hertzberger, 1935); Thomas L. Gravell et George Miller, *A Catalogue of Foreign Watermarks found on Paper used in America (1700-1835)*, Garland reference library of the humanities, 318 (New York - London: Garland, 1983); Edward Heawood, *Watermarks, mainly of the 17th and 18th centuries*, Monumenta chartae papyraceae historiam illustrantia, or Collection of works and documents illustrating the history of paper, 1 (Hilversum: Paper publications society, 1950).

d'épaisseur moyenne, de pliage in-folio et présente des vergeures moyennes (20 vergeures = 20 mm), parallèles aux lignes d'écriture, et des fils de chaînette verticaux espacés de 22 mm. Il a pour filigrane, situé entre deux fils de chaînettes, un pot (hauteur: 54 mm; largeur: 18 mm) très proche du n° 12626 du répertoire de Briquet<sup>3</sup>, qui est signalé à Troyes en 1500, avec des variantes identiques à Nancy, Vaudrevange, Sens, Toucy et Douai entre 1500 et 1505.

- le deuxième papier (ff. 70-73, 76-79, 81 et 82, qui constituent la majeure partie du cahier 6 et la moitié du 7) est d'épaisseur moyenne, de pliage in-folio également, mais présente des vergeures fines (20 vergeures = 16 mm), parallèles aux lignes d'écriture, et des fils de chaînette verticaux espacés de 24 mm. Son filigrane (hauteur: 45 mm; largeur: 30 mm), traversé par un fil de chaînette, représente un chien courant, muni d'un collier: inconnu du répertoire de Briquet, ce motif, d'origine italienne, est proche du n° VII-1314 de Piccard<sup>4</sup>, qui est attesté à Florence en 1496.
- le troisième papier (ff. 92-130; donc les seuls cahiers 9 et 10) est d'épaisseur moyenne, de pliage in-folio également, et présente aussi des vergeures moyennes (20 vergeures = 19 mm), parallèles aux lignes d'écriture, et des fils de chaînette verticaux espacés de 21 ± 1 mm; son filigrane (hauteur: 88 mm; largeur: 40 mm; traversé par deux fils de chaînette) est aux armoiries de la ville de Troyes, identique au n° 1049 du répertoire de Briquet<sup>5</sup>, signalé à Bruges en 1530, avec une variante identique à Middelburg en 1537.

Cinq copistes anonymes, tous de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ont successivement collaboré dans ce volume, pour transcrire cinq œuvres françaises différentes:

- un *Florilège poétique* (ff. 1r-21r), série de 69 rondeaux indépendants les uns des autres: travail du premier copiste;
- le *Livre des trois dames*, ou *Livre du songe des trois dames* (ff. 22r-51v), sorte d'épître allégorique et politique anonyme en vers: transcrite par le deuxième (ff. 22r-47r) puis par le troisième copiste (ff. 47v-51v). Le texte a été relu très tôt après sa copie, car des vers omis ont été ajoutés par le deuxième copiste dans sa partie, puis par

<sup>3</sup> Voir Briquet, *Les filigranes*, IV.

<sup>4</sup> Voir Gerhard Piccard, *Wasserzeichen verschiedene Vierfüßler*, Die Wasserzeichenkartei Piccard im Hauptstaatsarchiv Stuttgart. Findbuch, 15, 3 vols (Stuttgart: W. Kohlhammer, 1987), III, n° VII-1314.

<sup>5</sup> Voir Briquet, *Les filigranes*, I.

le troisième copiste, également dans sa partie. Le titre présent dans la marge de tête est devenu illisible, cette marge ayant été sévèrement rognée au moment de la reliure. On devine encore: ‘Livre de’ et une allusion du prologue (f. 22r) permet de rétablir soit *Livre des trois dames*, soit *Livre du songe des trois dames*. La langue est dite ‘hannuyère ou flamengue’ (f. 51v). Le poème, anonyme<sup>6</sup>, a nécessairement été écrit après la prise de Tournai par le roi d’Angleterre Henri VIII (f. 31r-v) le 23 septembre 1513.

- les *Cent cinq rondeaux d’amour*<sup>7</sup> (ff. 52r-83r), sorte de roman anonyme constitué par un échange de rondeaux cinquains: œuvre du troisième copiste.
- l’*Entreprise de Venise* (ff. 85r-91r), composée en 1509 par Pierre Gringore: transcrite par le quatrième copiste d’après une édition imprimée, car les ff. 90v-91r reproduisent le privilège ‘Il est dictz par ordonnance de justice / que nul ne pourra imprimer ne vendre / ce present traictie fors ceulx à qui pierre / gregoire acteur et compositeur dicelluy / les baillera et distribuera et ce sur / paine de confiscation desditz livres / imprimez et amande arbitraire jusques / apres le jour de Pasques prochainement venant’ qui est celui de la première édition.<sup>8</sup>
- le *Livre de toutz langaiges* (ff. 92r-130v), traité anonyme sur l’enseignement des langues: œuvre d’un cinquième copiste.

Cette dernière œuvre, sans nom d’auteur ni date, et apparemment jamais éditée, mérite que l’on s’y arrête plus longuement.

\* \*  
\*

<sup>6</sup> Diverses attributions sont envisageables: le diplomate Laurent de Gorrevod, qui participa, comme envoyé de Marguerite d’Autriche à l’empereur Maximilien son père, à l’expédition anglo-bourguignonne d’août 1513 contre Théroouanne, ou Antoine I<sup>er</sup> de Lalaing, seigneur de Montigny, familier de l’archiduc Philippe le Beau et de l’archiduc Charles. Aucun indice probant ne se dégage encore.

<sup>7</sup> Je prépare actuellement l’édition de ces *Cent cinq rondeaux d’amour*, le présent témoin (siglé s) devant servir de manuscrit de base.

<sup>8</sup> Cette édition imprimée (Paris, BnF, Rés. Ye 4108. S.l.n.d. [Paris, pour Pierre Gringore, mars-avril 1509] 8 ff. à 1 col. de 21 ll., in-8°) sert de base à l’édition critique du texte par Cynthia J. Brown, *Pierre Gringore, Œuvres polémiques rédigées sous le règne de Louis XII*, Textes Littéraires Français, 556 (Genève: Droz, 2003), pp. 123-151 et serait, selon l’éditrice (*ibid.*, p. 135) antérieure au 2 avril 1509. Le texte conservé par le manuscrit de Soissons, BM, ms. 204, ff. 85r-91r présente des variantes proches de celles d’une autre édition imprimée, légèrement postérieure à la première: Paris, BnF, Rothschild 2823. S.l.n.d. [Paris, Jean Trepperel, après le 9 avril 1509] 8 ff. à 1 col. de 23 ll., in-8°, A<sup>1</sup>-A<sup>8</sup> (voir Brown, *Pierre Gringore*, p. 131).



*Le Livre de toutz langaiges* traite de l'enseignement des langues, et particulièrement du latin, aux enfants par la méthode directe, c'est-à-dire sans grammaire. Son titre est donné au f. 92r: 'S'ensuyt ung livre appell[é] le *Livre de toutz langaiges*'.

Le long prologue<sup>9</sup> débute par une dédicace:

Treshault, trespuissant et victorieux Empereur, je vostre humble subject et serviteur, comme en mon jeune temps aye tousjours aymé les lettres et les livres, à cause que je y trouvoye en escript la declaration des choses avenues depuis le commencement du monde, pour ce me suys mis et tousjours continue à lire tous livres en franchois, en flamen et en latin et aultres langaiges divers que, par usance, j'avoye apprins en faisant plusieurs voyages en plusieurs pays (...) jusques à mon eage de quarante ans ou environ aussy [f. 92v] bien en cheminant par pays que estant en repos (...) car j'avoye expérimenté que moy et mes serviteurs, et mes paiges avec, avions apprins plusieurs langaiges bien rudes et difficiles en deux ou trois ans seulement par ruse et costume de parler, sans nul maistre d'escole...

Ce prologue se termine par:

... ce que doint Dieu le père, le Filz et le [f. 96v] Saint Esprit quy est le vray patron de la [ ] et bien parler, ce quy apparut par le mistere des langues de feu qu'il envoya aux apostres après la mort de Jesuchrist, quy s'appelle le mistere de la Penthecouste, comme il est escript ès Actes des apostres, par lequel mistère les fist sy grans orateurs et bien parlans que eulx douze tant seullement convertirent la pluspart de tout le monde à la foy chrestienne ainsy que contiennent les histoires.

La fin du prologue reprend ainsi une allusion presque obligée à la Pentecôte.<sup>10</sup>

Le traité est divisé en seize chapitres. Le premier chapitre<sup>11</sup> reprend les théories anti-grammaticales exposées par le prologue, avec force références à Quintilien et à Cicéron. L'auteur fait aussi mine de s'étonner: 'je ne me sçay assez esbahir comment ceulx quy aiment les lettres et les sciences et la langue latine peuvent encoire suyvre cest art de Grammaire, ayant [f. 99v] leut ces sentences du prince de l'eloquence, Tulle Cicero'.

<sup>9</sup> Sur les ff. 92r à 96v.

<sup>10</sup> Voir Jean Céard, 'De Babel à la Pentecôte. La transformation du Mythe de la confusion des langues', *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 42 (1980), 578-594.

<sup>11</sup> Intitulé 'Le premier chapitre de ce livre appellé de tous langaiges. Comment c'est grand abuz d'apprendre la langue latine par l'art de Grammaire', ce chapitre occupe les ff. 96v à 100r.

Dans le deuxième chapitre<sup>12</sup>, l'auteur réaffirme ses théories anti-grammaticales:

Pour ce que j'ay nommé ce livre le *Livre de toutz langaiges* à intention de monstre la manière pour plus facilement apprendre à parler toutz langaiges, et singulierement le latin, auquel y a plus de faulte et d'abbus que à toutz les aultres comme j'ay dit, en ce chapitre je parleray de la nature de toutz langaiges pour mieulx approuver encon[tre] le grand abus de cest art de Grammaire (...) tous les aultres langaiges [autres que le latin] ne sont appris que par usance et accoustumance (...) [f. 101r] (...) en chascun langaige on parle par le jugement des oreilles, c'est-à-dire que l'on prend les motz plus faciles en pronunchant et les plus plaisantz à l'oreille à les ouyr parler, et che que l'on treuve dur à pronunchier et à ouyr, on le reboutte par nature en chascun langaige.

L'auteur se fonde, dans le troisième chapitre<sup>13</sup>, sur l'*Institution oratoire* de Quintilien pour démontrer que le latin est une langue comme les autres et doit être enseignée de la même façon:

[f. 102v] Quintilian absout ceste choze quant il dit en son premier livre au chapitre de Grammaire: "*Analogie ou Grammaire n'est pas venue ne envoyée du ciel pour donner la fourme et manière de parler au premier temps que les hommes furent créés, mais a esté trouvée après qu'ilz parloyent et a esté noté et myz en mémoire quant ilz parloyent*" (...) et sy n'y a aulcune loy de parler sinon d'observer comment les aultres parlent, tellement que nulle aultre chose n'a faict Analogie ou Grammaire sinon la costume de parler (...) [f. 103r] (...) entent et demonstre Quintilian que la langue latine est de telle nature et se doit parler ainsy que les aultres langaiges, c'est-à-dire non point par art, par rigles ou par aulcunes raisons, mais par la costume [f. 103v] de ceulx qui sont estimez les mieulx parlans en chascun langaige (...). Ainsy donc pour toute conclusion appert par raisons et auctoritez des anciens latins et Romains que la langue latine et le langaige latin est de toute telle et mesme nature que les aultres langaiges et se doit apprendre de la mesme sorte.

Le quatrième chapitre<sup>14</sup> expose la méthode préconisée par l'auteur pour l'apprentissage des langues par la conversation, la copie de textes, la rédaction et la relecture:

[f. 105r] (...) si ung franchois veult apprendre le langaige flameng, il fault qu'il cherche quelc'un quy bien sçache les deux langaiges, le franchois et

<sup>12</sup> Intitulé 'Le second chapitre. De la nature de toutz langaiges', ce chapitre est copié sur les ff. 100r à 102r.

<sup>13</sup> Intitulé 'Le tiers chapitre. De la nature de la langue latine', ce chapitre figure sur les ff. 102r à 103v.

<sup>14</sup> Intitulé 'Le quart chapitre. Comment on pourra mieulx et plus tost apprendre toutz langaiges du monde', ce chapitre occupe les ff. 104r à 106v.

le flameng, et prie celluy qu'il luy veulle tourner et translater icelles mesmes epistres et lettres en flameng, et puis les rescrire en son livre qu'il fera à ce propos (...) [f. 106r] (...) et encoire pour mieulx apprendre à parler promptement seroit bon que deux ensamble fussent d'accordz d'apprendre ung mesme langaige affin qu'ilz s'accoustumassent de parler ensemble ce langaige (...) et feroient leur epistre selon ce, car il ne suffiroit point d'escrire ledit langaige sans le parler: ainsy poroit on apprendre à escrire et à parler promptement. Mais d'estre plus de deux ne me samble point bon, car plus y en a et mains s'accordent ou empechent l'ung l'aultre.

Au contact d'un enseignant bilingue, les élèves composent eux-mêmes leur propre manuel à partir des exercices qu'ils font.

D'après le cinquième chapitre<sup>15</sup>, l'apprentissage spécifique du latin, qui ne peut se faire par la conversation, doit se fonder sur la lecture et l'imitation des bons auteurs, c'est-à-dire des auteurs latins antérieurs au règne de Constantin:

[après l'arrivée des Barbares en Italie] ne demoura que les prestres qui ne parloyent que le latin grammairien et non pas romain. [f. 108r] Ainsy demoura le vray latin derriere et ne parloit on à Romme que latin grammairien, et encoire fust ce latin entremeslé de ces langaiges estranges et divers, dont s'ourdit ung aultre langaige entre le peuple, qu'on appelle maintenant italien qui n'est aultre choze que latin corrompu (...). Pour ramener ledit bon latin anchien, il le fault apprendre de la sorte des [f. 108v] aultres langaiges par usance et accoustumance, et ne parler plus de l'art de Grammaire, ou aultrement n'est possible (...). Fault que ceulx qui voudront apprendre le latin fachent des epistres et lettres en leur langaige propre (...) et puis chercheront quelque personnage qui sçace bien le latin et aussy leur propre langaige, et feront tant que celuy tourne et translate icelles epistres en bon latin des anchiens romains Tulle Cicero, Caton, Cesar et aultres, et à ceste cause j'ay faict ung livret hors des *Epistres* de Tulle Cicero, hors desquelles [f. 109r] j'ay prins et rassemblé toutes les sentences et propos qui pourront servir aux epistres de cestuy temps present (...) dont celluy qui apprendra les aultres ce langaige latin prendra les sentences de ce livret (...) et par icelles tournera les aultres en ce latin de mot à mot: lors sera asseuré qu'il les fera en bon latin romain (...) [f. 109v] (...) et leur fera faire toujours nouvelles epistres et de divers propos, puis les tournera en bon latin romain qu'il cherchera premier en ce livret des *Epistres* de Tulle Cicero, et puy en Tyte Lyve, Saluste, Valere et aultres de ce temps là, devant le temps de l'empereur Constantin le Grandt (...), mais ne prengne pas ce latin hors des livres de ceulx qui ont esté depuis le temps de Constantin, car depuis la langue latine des vieulx romains a tousjours esté corrompue de plus en plus par l'art de Grammaire.

<sup>15</sup> Intitulé 'Le cincquiesme chapitre. Comment on poroit plus tost apprendre le langaige latin', ce chapitre est copié sur les ff. 106v à 110r.

Dans le sixième chapitre<sup>16</sup>, l'auteur retrace l'abandon du latin des Romains au profit du latin des grammairiens et la manière dont la grammaire — à l'instar des arts magiques et divinatoires — a abusé les meilleurs esprits:

Premierement là où il y a ordre, rigles et raisons, il peult sambler que c'est la plus seure voye de toutes aultres (...) [f. 110v] (...) mais il ne sera jamais trouvé que les nouveaulx romains creurent en ces livres ne accepterent cest art de Grammaire, mais escrirent contre icelle, disantz qu'elle n'estoit ne seure ne utile, et que ne servoit de riens pour apprendre le vray latin des romains (...) [f. 112r] (...) car, comme a dit Quintilian, ceulx qui en cest art sont les plus soutilz et diligens, ceulx sont les plus trompez et abbusez, et tant plus trompent et abusent les aultres.

Le septième chapitre<sup>17</sup> traite, avec une modernité surprenante, de la nécessité pour le maître de s'adapter à l'âge, aux capacités et aux goûts de son élève, tout en lui faisant pratiquer régulièrement des exercices de thème par imitation des auteurs latins 'classiques':

La première raison, c'est pour ce que les maistres d'escole leur apprennent choses obscures et difficiles, lesquelles les enffans ne peuvent comprendre pour leur jeune eage, comme l'art de Grammaire (...), l'art de Logycque, l'art de Physicque et Metaphisycque qui sont encoire plus difficiles et obscures. (...) [f. 114v] (...). La seconde raison qu'on leur apprend ces ars avant qu'ilz sçacent parler le latin, parquoy vouldroit beaucoup mieulx de leur bien apprendre le latin premier que d'apprendre icelles ars (...). La troiziesme raison pour ce que les maistres d'escole apprennent toutz enfans d'une mesme sorte et leur donnent une mesme lechon sans regarder à leur inclination (...). La quatriesme raison, c'est pour ce que ilz ne font point escrire leurs enfans escoliers des espistres [f. 115r] assez longuement, car puis qu'on ne peult ouyr parler les anchiens latins, il reste de tirer la langue latine hors de leurs livres et de mot à mot les ensuyvre (...). La cincquiesme raison pour ce que, quand ilz veullent tourner quelque sentence, matière ou epistre du commun langaige en latin, ilz ne le tournent pas pour l'ordre des anchiens romains comme ilz parloyent et [f. 115v] escrivoyent du temps de Tulles Cicero, de Cesar et de Caton, mais les composent selon l'art de Grammaire et selon l'ordre de leur langaige maternel (...) parquoy leur latin n'est ne plaisant ne elegant.

<sup>16</sup> Intitulé 'Le sixiesme chapitre. Comment l'art de Grammaire a trompé le peuple par ses raisons vraysamblables', ce chapitre occupe les ff. 110r à 113v.

<sup>17</sup> Intitulé 'Le septiesme chapitre. Pourquoi les enffans apprennent sy peu à l'escole et oublient sy tost qu'ilz ont apprins', ce chapitre figure sur les ff. 114r à 117r.

D'après le huitième chapitre<sup>18</sup>, l'apprentissage des langues doit débiter à l'âge de sept ans par la lecture et l'écriture de la langue maternelle.<sup>19</sup> L'auteur revient sur la nécessité d'intéresser l'élève en choisissant des sujets adaptés à son jeune âge:

(...) [f. 117v] ... Premièrement chascun scet que les enfans ne peuvent riens apprendre ne comprendre devant sept ans, mais aprez les sept ans leur fault commencer à apprendre à lire et escrire (...). Je treuve encoire ung abbus des maistres d'escoles, par lequel ilz reboutent les enfans de voutentiers apprendre et y prendre plaisir, c'est pour ce qu'ilz leur donnent des matieres pour [f. 118r] lire et escrire quy sont de sens ou de devotion, que les enfans ne scevent entendre, pourquoy n'y prennent point de plaisir (...). Vouldroit mieulx de leur donner matieres joyeuses des chozes enfantines, dont ilz usent en celluy eage auquel ilz sont.

Dans le neuvième chapitre<sup>20</sup>, le programme d'apprentissage se poursuit par les premières traductions en latin et le recours aux morceaux choisis:

A huyt ans, je leur feroye commencher apprendre à escrire lettres et espistres, premier à leur père et mère et aultres leurs parens et amys (...) [f. 118v] et leur doibvent faire icelles lettres les maistres d'escole (...) en leur langaige maternel et de chozes joyeuses et enfantines selon leur eage (...) et puis le maistre d'escole tournera icelles epistres mesmes, commenchant à la premiere, en bon latin romain, non point obscur ne difficile, mais du latin de Tullus Cicero hors de ses *Epistres familiares*, dont j'ay tiré les sentences quy servent à nostre maniere d'escrire aujourd'huy (...), puis les fera contreescrire à ses enfans jusques [f. 119r] à neuf ans en continuant diligemment, et n'y laissera nulles faultes sans les amender, ou aultrement seroit peyne perdue.

Le dixième chapitre<sup>21</sup> traite de la neuvième année: 'A neuf ans, son maistre luy fera faire des aultres epistres et lettres des choses dont il aura usé toutz les jours en son propre langaige maternel (...)'. L'exercice doit porter sur le vocabulaire courant: 's'il a ouy ratz, sourryz ou aultre choze

<sup>18</sup> Intitulé 'Le huytiesme chapitre. Comment pour remettre sus la vraye langue latine l'on doit apprendre les enfans d'an en an et premier de la septiesme année', ce chapitre occupe les ff. 117r à 118r.

<sup>19</sup> Déjà Isidore de Séville distinguait l'enfance (*infantia*) jusqu'à sept ans et la jeunesse (*pueritia*) de sept à quatorze ans. Avec la fin de l'enfance et le début de la jeunesse venait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture: voir Pierre Riché et Danièle Alexandre-Bidon, *L'enfance au Moyen Âge* (Paris: Seuil, 1994), p. 16.

<sup>20</sup> Intitulé 'Le neufiesme chapitre. De la huytiesme année', ce chapitre figure sur les ff. 118r à 119r.

<sup>21</sup> Intitulé 'Le dixiesme chapitre. De la neufiesme année', ce chapitre occupe les ff. 119r à 120v.

ou grand vent ou grande pluye ou tonnoire’, [f. 119v] ‘comment il se vestira et nommera toutz ses vestemens depuis sa chemise’, ‘nommera toutes les viandes qu’il aura mengié et les beuvraiges qu’il aura beut, et toutez les choses quy seroient sur la table et sur le buffet, et aussi les instrumentz de la cuisyne’, ‘nommera toutz les instrumentz [f. 120r] quy sont en iceulx jeux et passetemps [tir à l’arc, jeu de paume, chasse, pêche, capture d’oiseaux, canotage, équitation, promenade en voiture ou à pied]’. L’exercice doit être régulier: ‘chascun jour de la sepmaine’, durer toute l’année: ‘ung an de long jusques à la dixiesme année’ et être varié et quotidien: ‘le maistre pourra ymager de toutes matières et de toutz propos, et ne laira nul jour passer que l’enfant ne face une epistre’. Ainsi le but sera atteint: [f. 120v] ‘ilz prouffiteront ensemble tellement que le maistre et l’enfant parleront en quatre ans plus promptement et seurement le latin, et meilleur que les aultres enfans en vingt ans, et sans grandt peyne et sans nul rompement de teste’.

Dans le onzième chapitre<sup>22</sup>, les exercices de mémorisation puis de thème deviennent plus complexes:

A dix ans, le maistre leur lira ung petit livret que j’ay faict quy se nomme des *Questions pueriles*, quy est des questions des choses que les enfans ne peuvent sçavoir sans leur monstrier, lequel livret leur declairera en leur langaige maternel, et puis leur fera resumer le lendemain ce qu’ilz auront leu la première journée et le redire par cœur aussy bien en leur langaige maternel qu’en latin (...) mais, pour ce qu’en ce dit livret ne prendront guerres de plaisir pour leur grand jeunesse, il les y fault attirer par beau parler et par petitz dons selon leur eage et leur inclination.

D’après le douzième chapitre<sup>23</sup>: ‘A la unzième année, le maistre leur fera encoire escrire des epistres, premierement en leur langaige maternel, et aprez en bon latin (...)’. L’exercice porte sur des lettres à écrire dans les deux langues, et censément destinées au pape, aux cardinaux, à des abbés, à l’empereur, à un prince, à un comte, à des marchands, [f. 122r] ‘aux bourgeois et gens de mestier’, ‘aux maistres en ars [f. 122v], docteurs, theologiens, medecins et legistes ou juristes’, ‘aux gens de court, seigneurs, gentilz hommes et officiers, laquais, paiges’, ‘aussy aux dames et aultres femmes’. La rédaction est toujours accompagnée d’un thème latin, et le vocabulaire s’enrichit et se diversifie dans les deux langues.

<sup>22</sup> Intitulé ‘Le unzième chapitre. De la dixiesme année’, ce chapitre est copié sur le f. 121r-v.

<sup>23</sup> Intitulé ‘Le douzième chapitre. De la unzième année’, ce chapitre va du f. 121v au f. 122v.

Le treizième chapitre<sup>24</sup> est consacré aux enfants de douze ans et marque une étape importante dans l'apprentissage des langues. Aux élèves parvenus à cet âge, l'auteur, qui affirme: 'A la douziesme année, ces enfans seront pretz pour apprendre toutes les ars du monde ou choisir celle qu'ilz voudront et desireront', donne pour modèle la grande culture et la polyvalence des anciens romains, en particulier Jules César, Cicéron et surtout Pline l'Ancien, couramment présenté comme un auteur dont le style est fortement recommandé: [f. 123r] 'quy fut lieutenant general de l'empereur Vespasien, lequel aussy fut maistre en toutes ars et le plus grand philosophe des aultres comme il appert par son livre qu'il a faict nommer l'*Histoire naturelle*'. Les élèves ainsi formés seront plus avancés que leurs contemporains: [f. 123v] 'Quant ilz seront appris ainsy comme j'ay dit cy devant, ilz apprendront plus en ung an que ung aultre appris aux escolles ne feroit en quatre, en prenant les livres d'icelle art qu'ilz desireront d'apprendre et prenant quelque maistre bien expert en icelle art'. Ces élèves devront lire en priorité l'*Histoire romaine*: 'Devant toutz livres leur lira [le maistre] Titus Livius, pour ce qu'il parle et demonstre la fondation de la ville de Romme [f. 124r] quy est le fondement de toutz livres et de toutes ars et de toutes histoires'.

Le quatorzième chapitre<sup>25</sup> précise le degré de formation à atteindre et recommande de tenir compte de la jeunesse des élèves.

A la treiziesme année, le maistre [f. 124v] leur fera avoir les livres de l'art que chascun voudra apprendre et lors, dedens ung an ou mains, par adventure, chascun escolier sçara l'art qu'il voudra, sinon celles quy se veullent apprendre par experience comme j'ay dit de la Medicyne et aulcunes aultres (...) [f. 126r] (...). Touchant les aultres ars de Theologie, Astronomie, Geometrie, Mathematycque et Musycke, ce ne sont pas pour enfans, mais pour hommes eagez, et n'y doibt on pas demourer longuement, mais souffira de sçavoir les rigles principalles et les commencementz.

Ainsi, à ces élèves dont la formation rhétorique est parfaitement bilingue, des rudiments de théologie et de l'ancien *quadrivium* suffiront, mais il

seroit bien prouffitable d'apprendre la Cosmographie, c'est-à-dire la description du monde, des mers, des terres, des rivières et montaignes, touchant la situation [f. 126v] du ciel, cela se comprend en l'art d'Astronomie, ce qu'il fault aussi sçavoir pour mieulx entendre les historiens, orateurs, poetes

<sup>24</sup> Intitulé simplement 'Le treizeisme (sic) chapitre', ce chapitre occupe les ff. 122v à 124r.

<sup>25</sup> Intitulé 'Le quatorziesme chapitre. De la treiziesme année', ce chapitre est copié sur les ff. 124r à 126v.

et aultres, de toutes lesquelles ars j'en ay escript les commencementz en ung livret que j'ay faict et ordonné pour les enfans à le lire a leurs dix ans, comme j'ay dit au chapitre unzième de ce livre des *Questions pueriles*.

Dans le quinzième chapitre<sup>26</sup>, l'auteur envisage le cas des élèves trop âgés pour suivre le cursus qu'il a exposé en détail dans les chapitres précédents; la grammaire reste, ici encore, l'ennemie du bon latin:

Maintenant reste de monstrier quelle chose on fera sy d'aventure aucuns plus vieulx que de sept ans veulent apprendre à parler latin, ou quant ce seroyent hommes parfaictz. (...). En quelque eage qu'ilz soyent, le maistre les apprendra de la sorte que j'ay dit devant, car [f. 127r] tant plus aront entendement et tant plus tost l'apprendront s'ilz y ont bonne vouldunté et en font bonne diligence. (...) En quoy est à craindre que la deffaulte sera aultant ou plus aux maistres que aux escoliers, car ilz ont toutz ceste art de Grammaire sy fort en la teste qu'il y en ara bien affaire de les en oster. (...) Ilz sont sy embrouillés de leur art [f. 127v] de Grammaire qu'ilz n'ont loisir de lire iceulx anciens acteurs romains, et sy d'aventure ilz les lisent, sy ne les peuvent ilz entendre tant qu'ilz ayent cest art de Grammaire en la teste. (...) [f. 128r] (...) Ces acteurs romains ont escript au contraire d'icelle art [de grammaire], comme a dit Servius non pas une fois mais plus de trente fois dedens ses *Commentaires sus Virgile*, et exposent les ditz anciens acteurs par ceste art, quy est chose repugnante et quasi impossible, comme j'ay declairé plus à plain en mes *Annotations et expositions* que j'ay faict sur Plaute et sur Virgile en ses *Eneydes*. Ainsy doncques, pour revenir à nostre propos, en quelque eage que l'homme [f. 128v] soye, sy le maistre y veult mettre bonne diligence et l'escolier avecq en apprendre de la sorte que j'ay mise en ce livre, il ne fault point de le bien apprendre. (...) Ce que j'ay donné cinq ou six ans d'espace aux enfans de sept ans, celui de dix ou douze ans s'il sçet lire et escrire en son langage, il apprendra le latin en trois ou quatre ans ou plus tost. (...) Combien que plusieurs au commencement ne seront pas de mon opinion, mais je leur prie qu'ilz y pensent bien et qu'ilz regardent ces vieulx acteurs que j'ay nommé (...) [f. 129r] et j'espere qu'ilz trouveront vray ce que j'ay escript en mon livre en latin et en cestuy cy avecq. Et pour la fin, à ceulx qui disent que ceulx qui parlent latin par usance, comme je l'ordonne en ce livre, ilz ne sçauront s'ilz parlent bien ou mal, je leur demande quant ilz parlent françois comment ilz scevent s'ilz parlent bien ou mal, et puis encoire leur demande de l'enfant ou l'homme quy parle comme Tulle Cicero s'il parle bien ou mal: il me semble que nul ne peult nyer qu'il ne parle bien, et mieulx que nulz maistres d'escoles que sont aujourd'huy, s'yl ne change l'ordre et les motz dudict Tulle.

<sup>26</sup> Intitulé 'Le quinzième chapitre. Comment l'on doit apprendre ceulx quy seront plus vieulx que de sept ans', ce chapitre occupe les ff. 126v à 129v.



L'auteur, inconnu, mentionne par deux fois<sup>27</sup> dans ce chapitre 15 le titre de l'une de ses œuvres antérieures. Après une première mention:

Servius, que l'on tient pour le prince des grammairiens, dist en plusieurs lieux (...) que les anciens acteurs ont escript non pas selon les rigles de l'art de Grammaire, mais bien souvent au contraire (...) aussy bien orateurs et historiens quy ont escript en prose, comme Titus Livius, Salustius, Cicero, Quintilien, Pline et aultres, ce que j'ay dit et declairé plus à plain en mon livre que j'ay fait en latin, nommé la *Restauration de la langue latine*,

il clôt ce chapitre 15, après l'éloge de la langue de Cicéron, sur: 'Ainsy appert que ceste difficulté est frivole, et plusieurs aultres que j'ay toutes solvetez en mon livre que j'ay fait en latin, nommé la *Restauration de la langue latine*'.

Le seizième chapitre<sup>28</sup> offre une conclusion:

Aulcuns poroyent icy dire que je suy temeraire et presumptueux de reprovver ce que tant de gens ont usé et approuvé par sy long temps (...), sur ce je respons que j'en ay esté moy mesmes aussy bien esbahy quant je l'ay premier apperceu, et ay esté bien vingt ans que n'en ay osé parler ne escrire, tant que j'eusse leu les livres des anciens romains, Plaute, Terence, Lucretius, Varro, Caton, Titus Livius, Valerius Maximus, Salustu[s], Plinius, et les poetes d'icelluy temps, et Suetonius, Vitruvus et aultres, hors [f. 130r] desquelz j'ay trouvé ce que je dis en ce livre, parquoy ne me sceus tenir de le mettre par escript pour le bien publicque.

Le traité se termine sur ces propos d'excuse, dont on ne sait trop s'ils relèvent de la rhétorique obligée ou d'une réelle modestie:

Plus lisoye iceulx vieulx acteurs romains et plus trouvoye vray ce que j'ay escript en ce livre, adonc me suys enhardy de le donner en publicque, non pas pour soustenir mon opinion contre tout le monde, mais priant à chacun de lire mon livre depuis le commencement jusques à la fin. Et s'ilz y treuvent aulcuns erreurs qu'ilz les rassablent en quelque billet ou epistre ou aultre livret, et qu'ilz corrigent mes erreurs fraternellement [f. 130v] sans maledictions ou reproches, et qu'ilz les m'envoyent affin que je les puisse amender et corriger devant ma mort, ce que je prendray bien en gré et n'auray point de honte d'avoir failly. Car je suys homme comme les aultres, et en y a eut de grandz et bien renommez quy ont bien failly et souvent, par quoy je puis aussy bien faillir que les aultres et ne seray point honteux d'estre repris moyennant que ce soit par amytié, non pas par hayne, envye ou detraction comme j'ay dit.

<sup>27</sup> Au f. 128r et au f. 129r.

<sup>28</sup> Intitulé 'La conclusion et seiziesme chapitre de ce present livre', ce chapitre va du f. 129v au f. 130v.

Il n’y a pas de formule finale.

Cet auteur, qui ne se nomme pas, mais qui dédie son œuvre à un empereur, et précise, toujours dans le prologue, qu’il a quarante ans et qu’il a beaucoup voyagé et appris des langues étrangères au cours de ses voyages, est donc également l’auteur d’une *Restauration de la langue latine*, écrite en latin.

Or, on doit à Georges d’Halluin une *Restauratio linguae latinae* (en trois livres), dont il dédia le premier livre le 24 octobre 1508 à Jean Des-pautère, mais qui ne fut éditée à Anvers que tardivement: en 1533 seulement.<sup>29</sup> Tout concorde pour faire de Georges d’Halluin l’auteur du *Livre de toutz langaiges*, en particulier sa position bien connue à l’égard de la grammaire latine.<sup>30</sup> Si Georges d’Halluin est né vers 1473, l’année de ses quarante ans — année annoncée pour la composition du traité en français — serait 1513; donc l’empereur dédicataire ‘treshault, trespuissant et victorieux’ est Maximilien I<sup>er</sup>, l’un des vainqueurs de la bataille de Guine-gatte (16 août 1513), appelée la ‘Journée des éperons’, et du siège qui se termina par la reddition de Thérouanne (23 août 1513).

Le prologue reprend les idées chères à Georges d’Halluin sur le mauvais apprentissage du latin quand il se fonde sur l’enseignement de la grammaire latine:

Et je trouvoie ès livres latins que, pour apprendre le langaige latin, il failloit que les enfans allassent à l’escole et qu’ilz eussent des maistres quy leur apprinssent, par constraincte de les menasser et battre souvent de verges, par une art qu’on appelle Grammaire (...) cest art de Grammaire [serait] le fondement de la langue latine comme sy ce latin ne se puist [f. 93r] apprendre aultrement (...) et demandant à plusieurs leur opinion, la pluspart me respon-dirent que c’estoit pour ce que icelluy langaige [= le latin] n’estoit poynt nayf ou commun d’aulcun pays, mais composé par l’art de Grammaire, ce

<sup>29</sup> *Restauratio Linguae Latinae per D. Georgium Haloini, Cominii Dominum aedita. Lege Lector optime, videbis enim desueta, nova & inaudita* (Anvers: Symon Coquus, 1533). Voir *Georgii Haloini De restauratione linguae Latinae libri tres*, ed. Constant Matheussen, *Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana* (Leipzig: Teubner Verlagsgesellschaft, 1978). L’éditeur précise qu’il n’existe pas de témoin manuscrit du *De restauratione linguae latinae* et que son édition se fonde sur les deux seuls exemplaires conservés de l’édition imprimée à Anvers en 1533, l’un d’eux portant des annotations marginales de la main de Georges d’Halluin.

<sup>30</sup> Cette position a été étudiée par Vivian Salmon, ‘A Pioneer of the “direct method” in the Erasmus circle’, *Latomus*, 19 (1960), 567-577.

que n'estoyent pas les aultres langaiges, parquoy ne se pouvoit apprendre sy tost que les aultres (...). [f. 93v] (...) Je me advisay de laisser toutz les nouveaux livres des grammairiens et commençay à lire les livres de Romains historiens, poetes et orateurs (...), dont, en lisant [f. 94r] iceulx livres plus ententivement que n'avoie fait en ma jeunesse, trouvoy tout premierement que cest art de Grammaire n'estoit pas le fondement de la langue latine, ainsy que disoyent et escrivoyent les grammairiens, mais que, longuement avant que cest art commencha, en Italie on avoit parlé Latin, et que c'estoit ung langaige comme les aultres venant d'ung pays nommé Latium, quy estoit entour de Rome devant Rome fondée, dont le roy se nomma Latinus et le langaige Latina Lingua (...) [f. 95r] (...) depuis après la fondation [de] Romme cincq ou six centz ans y eut ung roy en Grece nommé Attalus, quy estoit amy aux Romains, lequel, pour leur faire plaisir et pour choze nouvelle, leur envoya à Romme cest art de Grammaire quy avoit esté faicte et composée au pays de Grece pour plustost apprendre aux estrangiers la langue gregeoise, ainsy l'envoya aux Romains pour en faire une telle pour la langue latine, affin que les estrangiers à Romme apprinsent plutost et plus seurement ceste langue latine.

Dans le prologue des *Triumphes des Romains*<sup>31</sup>, qu'il dédiera à l'archiduc Charles, futur Charles Quint, le 15 octobre 1514, Georges d'Halluin exposera des idées semblables et fera aussi référence à son œuvre latine:

je treuve que l'art de Grammaire n'est point le fondement de la langue latine, mais plus tost empeschement et qu'elle retarde les enfans et tous aultres avec de bien parler, ce que j'ay montré et prouvé en une œuvre que j'ay faite de la langue latine par autoritez, par raisons et par experience, car nous veons que entre tant de milliers d'enffans qui vont à l'escole tous les jours, il en y a sy peu qui prouffitent de ceulx qui aprendent le latin par art, et toutesfois n'y a sy fort langage que à l'apprendre par ruse et usance l'on ne le sache en demi an ou guerre plus, et mesme gens vielz oussy bien que josnes, par quoy est tout cler que sy les enfans aprinsent en jeunesse ce latin de court comme on a fait aultres langages, c'est à savoir par ruse et usance, ilz le saroyent en sy peu de tans come ilz font les aultres, qui ne sont point leurs langaiges maternelz.

Le *Livre de toutz langaiges*, s'il reprend bien les théories déjà exprimées dans la *Restauratio linguae latinae*, possède son originalité propre. En particulier, il ne suit pas exactement le plan de la *Restauratio*, qui consa-

<sup>31</sup> Conservés dans le manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 24725 (f. 11v) et présentés par Jacques Monfrin, 'La connaissance de l'antiquité et le problème de l'humanisme en langue vulgaire dans la France du XV<sup>e</sup> siècle', in *The Late Middle Ages and the Dawn of Humanism outside Italy*, ed. by Gerard Verbeke – Jozef IJsewijn, Mediaevalia Lovaniensia, series 1, studia 1 (Leuven: Leuven University Press – The Hague: M. Nijhoff, 1972), pp. 131-170 (pp. 155-164).

crait le livre I (*De grammaticorum concordia*) à l'exposé de la théorie anti-grammaticale et au rejet absolu de la grammaire, le livre II (*De eruditione puerorum*) à l'établissement d'un schéma précis de l'enseignement du latin — enseignement qui donne une place non négligeable aux langues vernaculaires<sup>32</sup> — et le livre III (*De libris per ordinem legendis*) au catalogue des auteurs à lire à l'école.

Dans le *Livre de toutz langaiges*, le chapitre 1 résume 'quod vanus est labor eorum qui per artem grammaticam et analogiam regularem in lingua Latina procedere nituntur' (*Rest.*, I, 15); le chapitre 2 reprend en partie seulement 'quod ipsa ars grammatica impedimentum maximum est in lingua latina' (*Rest.*, I, 9); le chapitre 3 résume le très important chapitre latin intitulé 'quod lingua Latina per usum processit, non per artem' (*Rest.*, I, 3); le chapitre 4 associe des éléments empruntés à 'de translatione unius linguae in alias' (*Rest.*, II, 5) et 'utrum soli ac cum pluribus erudienti sunt pueri' (*Rest.*, II, 17); le chapitre 6 traite de 'quod ars grammatica et aliae artes plures rationis ac veritatis similitudine homines jam diu deceperunt' (*Rest.*, I, 10); le chapitre 7 pose la question 'cur pueri scholas fugiunt' (*Rest.*, II, 4); le chapitre 8 traite 'de instructione puerorum in lingua Latina ab incunabulis' (*Rest.*, II, 8); le chapitre 10 poursuit avec 'de instructione puerorum anno nono sive decimo' (*Rest.*, II, 9), le chapitre 11 'de instructione puerorum anno decimo' (*Rest.*, II, 10) et le chapitre 12 'de instructione puerorum anno undecimo aut duodecimo' (*Rest.*, II, 11); le chapitre 15 reprend 'quomodo instruendi sunt pueri si qui forte venerint in media aetate' (*Rest.*, II, 22); enfin, le paragraphe d'excuses de la conclusion correspond à 'auctoris excusatio' (*Rest.*, II, 23).

Sans rapport particulier avec le livre III de la *Restauratio linguae latinae*, le *Livre de toutz langaiges* apparaît à la fois comme une vulgarisation des théories anti-grammaticales du livre I et comme un approfondissement du livre II. Entre 1508, date de la *Restauratio*, et 1513, date annoncée pour la composition du *Livre de toutz langaiges*, Georges d'Halluin a évolué dans sa pensée pédagogique<sup>33</sup> et éprouvé le besoin de

<sup>32</sup> Voir Constant Matheussen, 'Le rôle des langues vernaculaires dans l'enseignement du latin selon Georges d'Halluin, et les points de vue d'Érasme et de Vivés', in *Acta Conventus neo-latini Turonensis. 3<sup>e</sup> Congrès international d'études néo-latines, Tours, Université François-Rabelais, 6-10 septembre 1976*, ed. by Jean-Claude Margolin, De Pétrarque à Descartes, 38, 2 vols (Paris: Librairie philosophique J. Vrin, 1980), I, 472-480.

<sup>33</sup> De la *Restauratio linguae latinae*, Matheussen, 'Le rôle des langues vernaculaires', p. 472 disait déjà: 'l'originalité d'Halluin se traduit aussi en directives concrètes, d'ailleurs fort bien praticables'. La formule est *a fortiori* applicable au *Livre de toutz langaiges*.

définir avec précision les étapes successives de l'enseignement des langues année après année.

Œuvre d'un des premiers humanistes de langue française, le *Livre de toutz langaiges* apporte aussi des indications nouvelles sur les écrits de Georges d'Halluin, que les érudits modernes<sup>34</sup> décrivaient comme 'un des restaurateurs de la langue latine'.

\* \*  
\*

Georges d'Halluin ou d'Halewin — Georgius Haloinus Cominius —, encore appelé Joris Van Halewijn<sup>35</sup>, naquit vers 1473 au château de Comines<sup>36</sup>, de Jean d'Halluin<sup>37</sup>, seigneur d'Halluin, et de Jeanne de La Clyte, dame de Comines. Sa mère<sup>38</sup> était la fille unique de Jean II de La Clyte, sire de Comines, tuteur de son cousin germain, Philippe de Comynnes: ainsi, par sa mère, Georges d'Halluin était apparenté au célèbre auteur des *Mémoires*.

Seigneur de Comines, Rollegem et Rouquette, vicomte de Nieuport, Georges d'Halluin fut chargé par les souverains des Pays-Bas de plu-

<sup>34</sup> Selon Alexandre Henne, *Histoire du règne de Charles Quint en Belgique*, 10 vols. (Bruxelles et Leipzig: E. Flatau, 1858-1860), V, 43.

<sup>35</sup> Voir la notice de Constant Matheeuissen, 'Joris van Halewijn', in *Contemporaries of Erasmus*, ed. by Peter G. Bietenholz - Thomas B. Deutscher, 3 vols (Toronto – Buffalo – London: University of Toronto Press, 1985-1987), II, 158-159, qui donne comme date de naissance 'c. 1470' et comme date de mort '1536/7'.

<sup>36</sup> Située de part et d'autre de la Lys, la localité de Comines (ou Comynnes) fut partagée en deux par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668, la Lys formant la frontière entre les États autrichiens et la France. Le traité de Nimègue, en 1678, rattacha la partie 'nord' autrichienne à la partie 'sud' française. Puis le traité d'Utrecht, en 1713, rendit la partie 'nord' aux États autrichiens, la France conservant la partie 'sud'. L'ancien château fort — aujourd'hui détruit — avait été édifié sur la rive 'nord' de la Lys, au lieu dit les Bas-Prés: sur la commune de Comines-Warneton (Komen-Waasten, en néerlandais; Comines et Warneton ayant fusionné en 1977), arrondissement de Mouscron, province de Hainaut, Belgique.

<sup>37</sup> Jean d'Halluin mourut précisément en cette année 1473, en laissant cinq enfants (selon Louis-Joseph Messiaen, *Histoire chronologique, politique et religieuse des seigneurs et de la ville de Comines, suivie de Notices sur ses établissements publics, ses gildes, ses hameaux et ses hommes célèbres*, 3 vols (Bruges, 1892; réimpr. Paris: Éd. l'Harmattan, 1995), I, 280).

<sup>38</sup> D'après le baron de Reiffenberg, *Une existence de grand seigneur au seizième siècle. Mémoires autographes du duc Charles de Croy*, Société des bibliophiles de Belgique (Bruxelles et Leipzig: C. Muquardt, 1845), p. 336. La 'dame de Comines', veuve à 33 ans en 1473, avait dû naître en 1440; elle mourut en 1512 (selon Messiaen, *Histoire ... de la ville de Comines*, I, 280 et 302).

sieurs ambassades.<sup>39</sup> Comme membre de la cour<sup>40</sup> de l'archiduc Philippe le Beau, puis de celle de l'archiduc Charles, devenu en 1519 l'empereur Charles Quint, Georges d'Halluin participa à des voyages princiers. L'une de ses filles, Jeanne d'Halluin, fut demoiselle d'honneur de Marguerite d'Autriche<sup>41</sup> et épousa le 26 avril 1524 à Anvers le seigneur de Beaufort.

Georges d'Halluin parlait l'espagnol: on doit penser qu'il l'avait appris en accompagnant en Espagne l'archiduc Philippe le Beau et sa femme la princesse Jeanne de Castille, dont sa mère, Jeanne de La Clyte<sup>42</sup>, dame de Comines et d'Halluin, ancienne gouvernante de l'archiduc Philippe, était devenue dame d'honneur. Au nombre — considérable — des ressortissants des Pays-Bas qui accompagnèrent en novembre 1501 les archiducs dans leur voyage à travers la France vers l'Espagne<sup>43</sup> figurait un 'Jean Hallewyn'<sup>44</sup>: ce personnage semble un homonyme plutôt qu'une mauvaise lecture pour Georges d'Halluin. Mais, quand l'archiduc Philippe quitta Madrid le 2 novembre 1502 en laissant en Espagne l'infante Jeanne enceinte, certains de ces ressortissants des Pays-Bas, dont le 'seigneur d'Hallewyn' — qui est bien alors Georges d'Halluin —, restèrent auprès de la princesse de Castille<sup>45</sup>; ils revinrent dans les Pays-Bas avec

<sup>39</sup> Voir Jacques Monfrin, 'Un grand seigneur humaniste, Georges d'Halluin', *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (1963), 94-96, et 'La connaissance de l'antiquité et le problème de l'humanisme', p. 155.

<sup>40</sup> Voir Messiaen, *Histoire ... de la ville de Comines*, I, 281-282, 297-299, 304-306 et 312.

<sup>41</sup> D'après Max Bruchet et Eugénie Lancien, *L'itinéraire de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, gouvernante des Pays-Bas* (Lille: impr. de L. Danel, 1934), p. 262. Voir aussi Messiaen, *Histoire ... de la ville de Comines*, I, 316.

<sup>42</sup> D'après André-Joseph-Ghislain Le Glay, *Maximilien I<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne, et Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante des Pays-Bas, Esquisses biographiques* (Paris: J. Renouard, 1839), p. 3, n. 2.

<sup>43</sup> Ce premier voyage (départ des Pays-Bas le 4 novembre 1501, passage par la France, séjour à Paris en novembre 1501, et retour de l'archiduc Philippe à Bruxelles en novembre 1503) se fit par voie de terre et Antoine de Lalaing (1480-1540), seigneur de Montigny, en donna le récit en français (publié par Louis-Prosper Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, Collection des chroniques belges inédites, 4 vols (Bruxelles: F. Hayez, 1874-1881), I, 123-386).

<sup>44</sup> Selon Henne, *Histoire du règne de Charles Quint en Belgique*, I, 37, n. 1, d'après le récit de Pontus Heuterus, qui indique bien 'Ioannes Halewinus' (*Rerum belgicarum libri quindecim... Praemissus est operi libellus de vetustate et nobilitate familiae habsburgicae ac austriacae* (Anvers: Jean Moretus, 1598), p. 258).

<sup>45</sup> D'après François Joseph Ferdinand Marchal, *Histoire politique du règne de l'empereur Charles Quint, avec un résumé des événements précurseurs...* (Bruxelles: H. Tardier, 1856), p. 124. Antoine de Lalaing cite 'monseigneur de Meleun et monseigneur de Halluin' (voir Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, I, 245).

elle par voie de mer le 1<sup>er</sup> mars 1504: Georges d'Halluin a ainsi séjourné en Espagne de janvier 1502 à février 1504.

En outre, il a aussi pu être du second voyage des archiducs devenus roi et reine de Castille. Ce second et dernier voyage se fit par voie de mer. Il en existe une relation<sup>46</sup> sous la forme d'un journal dû à un participant anonyme<sup>47</sup>, qui pourrait être Antoine de Lalaing, chroniqueur du premier voyage et qui fut également du second. Le fait que Georges d'Halluin ne soit pas nommé dans le récit anonyme du second voyage ne permet pas de conclure à sa non participation, car l'auteur déclare ne pas énumérer<sup>48</sup> tous les participants originaires des Pays-Bas.

Par la suite, Georges d'Halluin accompagna l'archiduc et roi Charles en Espagne en 1517-1518, comme en témoigne une allusion<sup>49</sup> contenue dans une lettre d'Érasme à Petrus Barbirius en date du 6 mars 1518 à Louvain. Auparavant — donc lors d'un séjour antérieur à celui de 1517-1518 —, il avait eu le temps d'apprendre l'espagnol, et cela avant octobre 1514 comme le montre un passage des *Triumphes des Romains*: 'comme en Espagne encore aujourd'huy tous prestres se appellent *clerigos*'.<sup>50</sup>

Outre l'espagnol, Georges d'Halluin pratiquait aussi le français, le néerlandais et le latin, peut-être même l'allemand; il ne semble pas qu'il ait pu lire aisément le grec.<sup>51</sup>

Devenu veuf d'Antoinette de Sainte-Aldegonde de Noircarmes<sup>52</sup>, Georges d'Halluin<sup>53</sup> accepta en 1519 d'entrer dans les ordres, mais l'évêché de Tournai pour lequel il avait été pressenti ne lui fut pas confié.

<sup>46</sup> Conservée dans le manuscrit Paris, BnF, Dupuy 503, ff. 46-89 et publiée par Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, I, 387-480: cette relation mentionne que Philippe le Beau et Jeanne de Castille embarquèrent le jeudi 8 janvier 1506 sur le navire 'la Julyenne' et partirent de Flessingue le 10 janvier (*ibid.*, 408).

<sup>47</sup> Voir Louis-Prospér Gachard, 'Notice sur la relation manuscrite du deuxième voyage de Philippe le Beau en Espagne', *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, VI, n° 1, 2<sup>e</sup> série (s.d.), 3-22 (p. 9).

<sup>48</sup> Voir Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, I, 409-411. La liste des accompagnateurs du second voyage figure dans le manuscrit Paris, BnF, Dupuy 503.

<sup>49</sup> Voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami...*, ed. by Percy Stafford et Helen Mary Allen, 12 vols (Oxford: Oxford University Press, 1906-1958), III, 249, n° 794, l. 84-85.

<sup>50</sup> Paris, BnF, ms. fr. 24725, f. 12v.

<sup>51</sup> D'après Matheeußen, 'Joris van Halewijn', p. 158.

<sup>52</sup> Selon Antoine Le Pippre, *Intentions morales, civiles et militaires* (Anvers: P. et J. Bellère, 1625), p. 252. Antoinette de Sainte-Aldegonde avait été dame d'honneur de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche (selon Messiaen, *Histoire ... de la ville de Comines*, I, 313).

<sup>53</sup> Voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami...*, III, 62-63, n° 641.

Correspondant d'Érasme, qui lui écrivait depuis Louvain<sup>54</sup> le 21 juin 1520, Georges d'Halluin se trouvait alors à Bruxelles et s'apprêtait à accompagner Charles Quint à l'entrevue de Gravelines<sup>55</sup> avec Henri VIII d'Angleterre qui eut lieu le 14 juillet. Il resta à la cour jusqu'en 1522. Il se retira ensuite dans son château de Comines. C'est dans ce château — aujourd'hui détruit — que Georges d'Halluin mourut en septembre<sup>56</sup> 1536. Selon ses dernières volontés, ce fut l'église d'Halluin<sup>57</sup>, où se trouvaient les tombes des sires d'Halluin et celle d'Antoinette de Sainte-Aldegonde, — et non l'église de Comines<sup>58</sup> — qui accueillit sa dépouille: elle conserva, jusqu'à sa destruction vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une pierre tombale portant son épitaphe latine.<sup>59</sup>

<sup>54</sup> Voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami...*, IV, 289-290, n° 1115.

<sup>55</sup> Cette entrevue eut lieu après la rencontre fameuse, dite du 'Camp du drap d'or' en juin 1520 entre Guines et Ardres, entre François I<sup>er</sup> et Henri VIII d'Angleterre.

<sup>56</sup> Selon Le Pippre, *Intentions morales, civiles et militaires*, p. 251.

<sup>57</sup> Cette église d'Halluin (commune d'Halluin, canton de Tourcoing-Nord, arr. de Lille, Nord) était bâtie au sud de la Lys.

<sup>58</sup> L'église paroissiale de Comines — devenue collégiale au XI<sup>e</sup> siècle — aurait été élevée par l'évêque saint Chrysole (martyrisé à Comines vers 278) à l'emplacement d'un ancien autel dédié à saint Pierre. Cette église de Comines était située sur la rive 'sud' de la Lys et placée sous le vocable de saint Pierre. C'est seulement après la Révolution française que le vocable de saint Chrysole s'imposa pour un édifice restauré et ouvert au culte en 1912: détruite au cours de la première Guerre mondiale, l'église Saint-Chrysole fut reconstruite en style néo-flamand entre 1922 et 1925, et consacrée en 1929. Située sur le sol français (Comines-France: canton du Quesnoy-sur-Deûle, arr. de Lille, Nord), l'actuelle église Saint-Chrysole ne garde aucun vestige de l'épitaphe de Georges d'Halluin, mais elle abrite l'urne funéraire de Charles de Croÿ et une plaque funéraire en pierre au nom de Jean Despautère (mort à Comines en 1520).

<sup>59</sup> L'épitaphe est publiée par Le Pippre, *Intentions morales, civiles et militaires*, pp. 251-252:

Munera qui spreuit aulae fumosa superbae,  
 Prae dulci Aonidum ludo & sudore Minervae,  
 Nec tamen abstinuit Regum, si quando vocatus  
 Conciliis, gravibus consultans publica dictis:  
 Nec patriae, duros sudanti Marte labores  
 Defuit, & neutram contempsit tempore laudem:  
 Qui quos antiqua populos ditione tenebat,  
 Legibus instituit, fuerant ut tempora, Sanctis:  
 Comminii genitrix; Halevvyni cui pater arcem  
 [252] Iure dedit prisca maiorum laude regendam,  
 Eius habes clausos cineres hoc marmore, mentem  
 Pronus ei precibus commenda, siste viator:  
 Aeternum cineres faciet qui vivere rursus.

Elle est reproduite par André-Joseph-Ghislain Le Glay, *Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille* (Lille: Vanackère, 1848), p. xxii.



Noble, diplomate et lettré, Georges d'Halluin adopta comme résidence le château de Comines, qui lui appartenait du chef de sa mère, et y réunit une riche bibliothèque<sup>60</sup> qui devint vite fameuse. Il installa à Comines, en 1514, comme 'maître d'école', le grammairien Jean Despautère, son ami, qui lui avait dédié en 1510 son *Ars versificatoria*, qui fit son éloge dans son épître de dédicace: 'Delicatissimum in litteris palatum, acerrimam censuram, cui nihil non exactissimum placeat'<sup>61</sup> et qui vécut à Comines jusqu'à sa mort en 1520. Georges d'Halluin fut aussi l'ami et le protecteur<sup>62</sup> de Josse Bade, d'Adrien Barland, de Martin Dorp, de Remacle d'Ardenne et de Juan Luis Vivès — il reçut ce dernier au château de Comines —, et l'un des nombreux correspondants d'Érasme.<sup>63</sup>

S'il ne semble pas avoir laissé d'écrits littéraires en espagnol ni en néerlandais, certaines œuvres latines lui sont attribuées avec certitude et aussi quelques textes en français.

Son œuvre latine la plus connue est la *Restauratio linguae latinae*, composée en 1508 et éditée à Anvers en 1533 seulement. À ce traité original, s'ajoute un commentaire latin de l'*Énéide*, intitulé *Annotationes in Virgilium*<sup>64</sup>, qui aurait été entrepris après 1526 et achevé avant 1529.<sup>65</sup> Ce commentaire est conservé dans le manuscrit Bruxelles, Bibl. Royale, 15585, réputé autographe et qui a été copié vers 1534. Pour établir ce commentaire, Georges d'Halluin a pu se fonder sur une édition de l'*Énéide*, déjà commentée par Servius, Philippe Béroalde l'Ancien, Tiberius Claudius Donatus<sup>66</sup> et Josse Bade, édition qui avait été imprimée vers 1501 par Thielmann Kerver<sup>67</sup> pour Jean Petit et Jean de Coblencz à Paris.

<sup>60</sup> Voir Le Glay, *Catalogue descriptif*, p. XIX, Messiaen, *Histoire ... de la ville de Comines*, III, 438-450 et Alphonse Roersch, *L'humanisme belge à l'époque de la Renaissance. Études et portraits* (Bruxelles: G. Van Oest, 1910), p. 21.

<sup>61</sup> Voir Le Glay, *Catalogue descriptif*, p. XIX, n. 2.

<sup>62</sup> Voir Constant Matheeußen, 'De kennissenkring van de mecenas en humanist Georgius Haloïnus. Een overzicht van zijn correspondentie', *Handelingen der Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, 30 (1976), 109-127.

<sup>63</sup> Voir Matheeußen, 'Joris van Halewijn', p. 159.

<sup>64</sup> Édition du prologue et de l'épilogue par Constant Matheeußen, 'De *Annotationes super Virgilii codicem* (Brussel, K.B., hs.15.585) van Georgius Haloïnus. Themata en datering', *Handelingen der Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, 31 (1977), 153-176 (pp. 170-176).

<sup>65</sup> D'après Matheeußen, 'De *Annotationes super Virgilii codicem*', p. 153.

<sup>66</sup> Voir *Tiberi Claudii Donati ad Tiberium Claudium Maximum Donatianum filium suum Interpretationes Vergilianae*, ed. Georg Heinrich, Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana, 2 vols (Leipzig: Teubner, 1905-1906).

<sup>67</sup> D'après Matheeußen, 'De *Annotationes super Virgilii codicem*', 156.

D'autres sources<sup>68</sup> que l'édition imprimée vers 1501 ont aussi pu être utilisées, en particulier l'édition imprimée à Paris par Josse Bade<sup>69</sup> pour Jean Petit en 1507.

Toutefois, la rédaction du *Livre de toutz langaiges* datant de 1513, il faut placer la date de composition — ou au moins l'élaboration d'une première rédaction — de ces *Annotationes in Virgilium* avant 1513, car Georges d'Halluin annonce, dans le chapitre 15 du *Livre de toutz langaiges*: 'comme j'ay declairé plus à plain en mes *Annotations et expositiones* que j'ay faict sur Plaute et sur Virgile en ses *Eneydes*'.<sup>70</sup>

En outre, Georges d'Halluin évoque, dans les *Triumphes des Romains*<sup>71</sup>, des lettres en latin qu'il avait adressées à l'un des conseillers de l'archiduc Charles, le philosophe milanais Luigi Marliano<sup>72</sup>, au sujet de l'opinion selon laquelle le latin des Romains — notre latin 'classique' — faisait du tort à la foi chrétienne: cette opinion avait déjà été réfutée par l'humaniste vénitien Ermolao Barbaro (1454-1493). Ces lettres à Luigi Marliano avaient donc été composées avant octobre 1514.

Parmi ses œuvres en français, il convient de distinguer les œuvres originales, comme les *Triumphes des Romains*<sup>73</sup>, que l'auteur dédie à

<sup>68</sup> Il aurait pu recourir aussi au texte français conservé dans le manuscrit La Haye, Koninklijke Bibliotheek, 129 A 7 (*Énéide*, traduction en vers français par Octovien de Saint-Gelais; prologue avec dédicace à Louis XII; explicit daté du 27 avril 1500; copie sur papier au filigrane piémontais = Briquet 13040, début XVI<sup>e</sup> s.; 140 ff.). Ce volume a eu pour possesseurs: Engelbert II, comte de Nassau (1451-1504), puis son neveu et héritier Henri III, comte de Nassau (1483-1528), puis les princes d'Orange; il fut acheté en 1749 par Guillaume IV (reliure à ses armes) et 'séjourna' à Paris de 1798 à 1818; la mention manuscrite 'Halewin' portée au verso de la première garde (en-dessous de la devise 'Je le veulx') peut indiquer que le volume s'est trouvé à un moment entre les mains de Georges d'Halluin: prêté par Henri III, comte de Nassau?

<sup>69</sup> Décrite dans *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI<sup>e</sup> siècle, ouvrage publié d'après les manuscrits de Philippe Renouard*, par le Service des travaux historiques de la Ville de Paris, avec le concours de la Bibliothèque nationale, Histoire générale de Paris, 5 vols (Paris: Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1964-1991), II, 53, n<sup>o</sup> 80. Alice Hulubei, 'Virgile en France au XVI<sup>e</sup> siècle: éditions, traductions, imitations', *Revue du seizième siècle*, 18 (1930), 1-77 (p. 13) signale que: 'De 1500 à 1529, il n'y a pas moins de dix-sept éditions de Virgile qui portent son nom [celui de Josse Bade]'.

<sup>70</sup> Au f. 128r.

<sup>71</sup> Paris, BnF, ms. fr. 24725, f. 13v: 'est le beau latin mis dessouz les piedz tellement que aulcuns ont voulu dire qu'il empesche nostre foy, laquelle opinion reprove fort Hermolaus Barbarus en l'une de ses epistres dont je ne parleray guerres maintenant, pour ce qu'en aulcunes autres epistres en ay parlé plus au long, lesquelles j'ay escript à maistre Louys Marlien'.

<sup>72</sup> D'après Monfrin, 'La connaissance de l'antiquité et le problème de l'humanisme', p. 157.

<sup>73</sup> Conservés dans le manuscrit Paris, BnF, ms. fr. 24725 (ff. 1r-91v). Ce volume asso-

l'archiduc Charles, futur Charles Quint, le 15 octobre 1514 — une sorte de traité sur les institutions romaines qui devait servir d'introduction à une nouvelle traduction des *Vies des douze Césars* de Suétone — et maintenant le *Livre de toutz langaiges*, des nombreuses traductions en français — qui sont souvent des traductions-adaptations.

Ainsi une traduction de Végèce<sup>74</sup> est citée dans les *Triumphes des Romains*<sup>75</sup> et doit donc avoir été établie avant octobre 1514: 'ce que declaire bien Vegece au chommenchement de son livre, lequel aussy j'ay translaté du latin en fransois', 'comme j'ay déclaré tout au long en ung livre nommé Vegece *De l'art de chevallerie*, lequel j'ay oussy translaté de latin en fransois', et 'une acteur nommé Vegece que j'ay translaté de latin en fransois'. En outre, J. Monfrin<sup>76</sup> a identifié comme étant de Georges d'Halluin une traduction de la *Vita Divi Iulii* de Suétone<sup>77</sup>, œuvre qui se présentait anonymement, sans préface ni titre, et avec de nombreuses additions par rapport au texte latin.

D'autres traductions, cette fois d'auteurs grecs, furent faites à partir de versions latines: la traduction d'*Élien le Tacticien*<sup>78</sup>, d'après la version latine de Niccolò Sagundino<sup>79</sup>, date de 1516 et la traduction du *De Optimo*

cie trois papiers: sur les ff. 5-34 un papier au filigrane du P simple (attesté au château de Leyß, en Livonie, en 1520-1521: n° III-1026 de Piccard), sur les ff. 35-94 et 122-179 un papier au filigrane du pot couronné et surmonté d'un fleuron (proche du n° 12629 de Briquet, attesté à Bruges en 1515, avec des variantes similaires à Anvers en 1515, Troyes en 1521-1527, Châlons-en-Champagne en 1523-1525, Paris en 1529 et Saint-Omer en 1533), sur les ff. 95-121 un papier au filigrane du P avec un fleuron (attesté à Malines en 1529: n° VII-2102 de Piccard).

<sup>74</sup> D'après Monfrin, 'La connaissance de l'antiquité et le problème de l'humanisme', p. 157.

<sup>75</sup> Paris, BnF, ms. fr. 24725, ff. 11v, 17v et 31r.

<sup>76</sup> Voir Jacques Monfrin, 'Notice sur une traduction de la Vie de César de Suétone, contenue dans le manuscrit français 20132 de la Bibliothèque nationale de Paris', in *Fin du Moyen Age et Renaissance, Mélanges de philologie française offerts à Robert Guette* (Anvers: Nederlandsche boekhandel, 1961), pp. 203-224 (p. 224).

<sup>77</sup> Conservée dans le manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 20132. Ce volume est constitué d'un seul papier, dont le filigrane est un pot couronné surmonté d'un fleuron, d'une hauteur totale de 46 mm et situé entre deux fils de chaînette espacés de 28 mm, à rapprocher des n°s 12618-12641 de Briquet. Ce filigrane, dont le type le plus proche est le n° 12619 de Briquet (attesté à Paris en 1483, Sens en 1485-1490, Utrecht en 1487-1489), n'est pas identique au pot couronné surmonté d'un fleuron qui apparaît dans les ff. 35-94 et 122-179 du Paris, BnF, ms. fr. 24725.

<sup>78</sup> Conservée dans le manuscrit Paris, BnF, ms. fr. 24725, ff. 92r-169r. La date de cette traduction est donnée au f. 93r: 'escript à Commines che premier de juillet l'an de grace XV<sup>c</sup> et XVI'.

<sup>79</sup> D'après Monfrin, 'La connaissance de l'antiquité et le problème de l'humanisme', p. 157. Le recours à la traduction latine de Niccolò Sagundino (mort en 1463) permet de

*Imperatore* d'Onosander<sup>80</sup>, qui est mentionnée dans les *Triumphes des Romains*<sup>81</sup>, est antérieure à octobre 1514. Cette traduction d'Onosander par Georges d'Halluin, dont aucun témoin ne semble subsister, serait la première traduction française de l'auteur grec, bien avant la traduction abondamment commentée de Blaise de Vigenère (1523-1596), parue posthume en 1605.

Par ailleurs, Georges d'Halluin ne craignit pas de s'attaquer à la traduction d'une œuvre contemporaine, puisqu'il entreprit en 1517 d'établir une version française de l'*Encomium Moriae* d'Érasme. Cette traduction, dont Érasme se montra peu satisfait, est restée inédite et n'a rien à voir avec la traduction anonyme publiée<sup>82</sup> à Paris, par Pierre Vidoue pour Galliot du Pré, en 1520.

L'intérêt affirmé de Georges d'Halluin pour les grands textes anciens ne l'empêcha pas de se soucier des questions religieuses contemporaines, puisque, au nombre de ses œuvres françaises aujourd'hui considérées comme perdues, il faut mentionner un traité contre Luther<sup>83</sup>, traité que Josse Clichtove critique dans une *Improbatio* parue à Paris en 1533.

Toutefois, c'est bien au nombre des grands traducteurs du début du XVI<sup>e</sup> siècle que le seigneur d'Halluin et de Comines mérite avant tout d'être compté. L'humaniste qui 'batailla' pour obtenir le rétablissement du latin des classiques — étouffé selon lui par le latin abâtardi des clercs — sut se faire transmetteur des grandes œuvres classiques, tant grecques que latines, de l'art militaire et de l'histoire antique.

\* \*  
\*

déduire que Georges d'Halluin ne savait pas le grec, ou du moins pas assez pour traduire sans aide le grec en français: 'laquelle euvre fist ung acteur grecq nommé Elianus (...) et depuis a esté translaté du grecq en latin par ung nommé Nicolas Sagundin' (Paris, BnF, ms. fr. 24725, f. 92r).

<sup>80</sup> Citée par Monfrin, 'La connaissance de l'antiquité et le problème de l'humanisme', p. 157.

<sup>81</sup> Paris, BnF, ms. fr. 24725, f. 16v: 'ainsy que le demonstre clerement ung acteur nommé Onosander en son livre d'ung parfait empereur, lequel j'ay oussy translaté de latin en fransois'. La formule employée par Georges d'Halluin suppose le recours à une version latine du traité d'Onosander, vraisemblablement celle de Niccolò Sagundino qui avait été publiée à Rome vers 1494 (*De Optimo Imperatore ejusque officio per Nicolaum Sagundinum e graeco in latinum* traductus..., Romae: Franck, [1494]).

<sup>82</sup> Voir Constant Matheussen, 'La traduction française de l'*Éloge de la Folie* par Georges d'Halluin et la traduction anonyme parisienne de 1520', *Humanistica Lovaniensia*, 28 (1979), 187-198.

<sup>83</sup> Voir Monfrin, 'La connaissance de l'antiquité et le problème de l'humanisme', p. 156 et Matheussen, 'Joris van Halewijn', p. 159.

Une autre source importante pour la connaissance des écrits attribués à Georges d'Halluin — qu'il s'agisse de traités originaux ou de traductions — est le catalogue de vente de la bibliothèque<sup>84</sup> de son arrière-petit-fils, Charles de Croÿ, duc d'Arschot: *Catalogus universalis seu designatio omnium librorum, qui sub auctione publica bonorum mobilium, quondam illustrissimi D. Ducis Croy et Archotani Bruxellae 19 augusti hujus anni 1614 dividendi incipientur* (Bruxellae: ex officina Rutgeri Velpii et Huberti Antonii Typog. Jur., 1614), in-4°, 127 pp.

Charles de Croÿ (11 juillet 1560-13 janvier 1612), duc d'Arschot, était le fils de Philippe de Croÿ, duc d'Arschot, prince de Chimay et de Porcian, et de Jeanne d'Halluin, dame d'Halluin et de Comines, fille unique et héritière de Jean d'Halluin<sup>85</sup>, qui était le seul fils de Georges d'Halluin et d'Antoinette de Sainte-Aldegonde de Noircarmes. Jean d'Halluin avait épousé Jossine (ou Jeanne) de Lannoy<sup>86</sup> et mourut en 1544. Par sa mère Jeanne d'Halluin, Charles de Croÿ avait hérité de la célèbre bibliothèque réunie par son aïeul au château de Comines et l'avait fait transférer dans sa résidence favorite, le château de Beaumont.

Ce catalogue de vente enregistre sous le nom de Georges d'Halluin douze numéros, avec des titres exclusivement latins et dont certains représentent des œuvres déjà connues par ailleurs:

- n° 29: *Georgii Haloini Oratio quod ars grammatica est impedimentum in lingua latina*: s'agirait-il d'une préfiguration de la *Restauratio linguae latinae*, voire du traité lui-même, rédigé en 1508?
- n° 30: id., *Formulae puerorum loquendi tam graece quam latine*: ce texte pourrait bien être identique au traité revendiqué par Georges d'Halluin au début du chapitre 11 du *Livre de toutz langaiges*: 'À dix ans le maistre leur lira un petit livret que j'ay faict quy se nomme des *Questions pueriles*, quy est des questions des choses que les enffans ne peuvent sçavoir sans leur monstrier' et au chapitre 14 du même ouvrage: 'comme j'ay dit au chapitre unziesme de ce

<sup>84</sup> Étudié par Edward Van Even, 'Notice sur la bibliothèque de Charles de Croy, duc d'Aerschot (1614)', *Bulletin du bibliophile belge*, 9 (1852), 380-393 et 436-451.

<sup>85</sup> Jean d'Halluin mourut en 1544, à l'âge de 33 ans, d'un coup d'arquebuse reçu au passage de la Marne, devant Vitry, à la tête d'une compagnie de cent cinquante hommes d'armes, dont il était capitaine (d'après Le Glay, *Catalogue descriptif*, p. XXI). Il a donc dû naître en 1511. Il avait deux sœurs (selon Messiaen, *Histoire ... de la ville de Comines*, I, 316-322).

<sup>86</sup> D'après le baron de Reiffenberg, *Une existence de grand seigneur au seizième siècle*, p. 336.

livre des *Questions pueriles*.<sup>87</sup> Ce traité des *Questions pueriles* est une petite encyclopédie, destinée à des enfants de dix ans.

- n° 31: id., *De vera elegantia et de vestibus Romanorum*, ouvrage qui est cité dans les *Annotationes in Virgilium*.<sup>88</sup>
- n° 32: id., *Adolescentiae aetatis pericula et de ludo pilae*: texte actuellement inconnu.
- n° 33: id., *De carminibus et versibus opusculum*, ouvrage qui est cité dans les *Annotationes in Virgilium*.<sup>89</sup>
- n° 34: id., *Super Aretinum enarratio*: il pourrait bien s’agir là du traité composé en latin pour réfuter les théories de Leonardo Bruni (vers 1370-1444), dit l’Arétin, sur le couronnement des souverains, traité auquel Georges d’Halluin fait allusion<sup>90</sup> par deux fois dans le texte de ses *Triumphes des Romains*<sup>91</sup>, écrits avant octobre 1514: ‘les triumpheateurs portoient seulement une courronne de laurier, dont les raisons sont declarees par Pline en l’*Historien naturelle* (sic) en son XV<sup>e</sup> livre au chapittre du laurier, ce que j’ay declairé plus à plain en ung petit traictier que j’ay composé du courronnement des rois et empereurs, contre l’opinion de Leonardo Aretin en l’une de ses epistres’ et ‘les motz de Pline et de Juvenal, come j’ay declaré tout au long en ce mesme traictié que j’ay fait en latin du courronnement des rois et des empereurs à l’encontre d’ung acteur italien nommé Leonardus Aretinus, lequel en l’une de ses epistres reprent la coustume de couronner les empereurs’. Le traité *Super Aretinum enarratio* serait donc antérieur à octobre 1514.
- n° 89: *Georgii Haloini Annotationes in Budaeum de asse et ejus partibus scriptae*, œuvre citée par l’auteur lui-même dans une annotation marginale à ses *Triumphes des Romains*: ‘Toutefois non point du tout comme j’ay declairé en ung livr[e] que j’ay nommé *Annotations sur le livre de Budee* des monno[ies] rommaines, lequel

<sup>87</sup> Au f. 121r (chapitre 11) et au f. 126v (chapitre 14).

<sup>88</sup> Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms. 15585, ff. 27v, 88r et 107v. Voir Matheussen, ‘*De Annotationes super Virgilio codicem*’, 165, n. 39, et 167, nn. 49 et 50.

<sup>89</sup> Bruxelles, BR, ms. 15585, ff. 21v, 30v, 48r, 58r, 121v, 141v, 149v. D’après Matheussen, ‘*De Annotationes super Virgilio codicem*’, 165, n. 38, et 166-167, nn. 43, 44 et 46. Voir aussi Matheussen, ‘*De kennissenkring van de mecenas en humanist Georgius Haloinus*’, 111, n. 13.

<sup>90</sup> Dans la *Restauratio linguae latinae* (1, 3, 3), Georges d’Halluin évoquait déjà — en 1508 — les théories qui l’opposaient à celles de Leonardo Bruni: voir Matheussen, ‘*De Annotationes super Virgilio codicem*’, 168, n. 56.

<sup>91</sup> Paris, BnF, ms. fr. 24725, ff. 52v et 54v.

Budee totalement tient l'opinion dudit Blond[us], mais en aucunes parties ne suis pas de leur opinion'.<sup>92</sup> L'annotation marginale, étant nécessairement postérieure au mois d'octobre 1514, ne permet pas de proposer une date précise pour la rédaction de cet examen critique du *De Asse* de Guillaume Budé, dont la première édition<sup>93</sup> date précisément du 15 mars 1515.

- n° 131: *Georgii Haloini Variarum epistolarum et plura alia*: s'agirait-il du recueil d'extraits des *Epistulae ad familiares* de Cicéron, évoqué dans le chapitre 5 du *Livre de toutz langaiges*: 'et feront tant que celui tourne et translate icelles epistres en bon latin des anciens romains Tulle Cicero, Caton, Cesar et autres, et à ceste cause j'ay fait un livret hors des *Epistres* de Tulle Cicero, hors desquelles j'ay prins et rassemblé toutes les sentences et propos qui pourront servir aux epistres de cestuy temps present' et 'ce livret des *Epistres* de Tulle Cicero', puis à nouveau dans le chapitre 9 'du latin de Tulle Cicero hors de ses *Epistres familiares*, dont j'ay tiré les sentences'?<sup>94</sup>
- n° 132: *Georgii Haloini Grammaticalia et annotationes in Plautum manuscriptae*: œuvre écrite en raison de l'intérêt suscité<sup>95</sup> par le prologue à l'*Aulularia* de Plaute composé par Martin Dorp en 1508. Il pourrait s'agir ici du texte évoqué par Georges d'Halluin dans le chapitre 15 du *Livre de toutz langaiges*: 'comme j'ay declairé plus à plain en mes *Annotations et expositions* que j'ay fait sur Plaute et sur Virgile en ses *Eneydes*'.<sup>96</sup>
- n° 133: ejusdem, *Varii dialogi manuscripti*: texte actuellement inconnu.
- n° 134: ejusdem, *Annotationes in Virgilium manuscriptae*: œuvre conservée dans le manuscrit Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms. 15585 et évoquée par Georges d'Halluin dans le chapitre 15 du *Livre de toutz langaiges*: 'comme j'ay declairé plus à plain en mes *Annotations et expositions* que j'ay fait sur Plaute et sur Virgile en ses *Eneydes*'.<sup>97</sup>

<sup>92</sup> Paris, BnF, ms. fr. 24725, f. 60r (dans la marge de queue).

<sup>93</sup> À Paris, chez Josse Bade.

<sup>94</sup> Aux ff. 108v-109r (chapitre 5), 109v (chapitre 5) et 118v (chapitre 9).

<sup>95</sup> Voir Matheussen, 'De kennissenkring van de mecenas en humanist Georgius Haloinus', 110.

<sup>96</sup> Au f. 128r.

<sup>97</sup> Également au f. 128r.

- n° 135: ejusdem, *Animadversiones in Plautum manuscriptae*: texte actuellement inconnu.

Dans les *Annotationes in Virgilium*, Georges d'Halluin revendique aussi<sup>98</sup> un *De coronatione regum et imperatorum*<sup>99</sup> et un *Trilinguis vocabularius*<sup>100</sup>, ce dernier étant vraisemblablement un dictionnaire<sup>101</sup> latin-français-néerlandais. Ces deux œuvres seraient antérieures à 1513 si les *Annotationes in Virgilium* le sont.

Grande est la tentation d'identifier le *De coronatione regum et imperatorum* avec le traité *Super Aretinum enarratio*: la rédaction de ces deux œuvres latines s'inscrit dans la polémique qui oppose Georges d'Halluin aux théories de Leonardo Bruni, dit l'Arétin<sup>102</sup>, sur le couronnement des empereurs. En l'absence d'indication autre que celles qui sont fournies par les mentions des *Annotationes in Virgilium* et des *Triumphes des Romains*, la prudence commande de les distinguer et d'envisager la possibilité<sup>103</sup> de voir dans le *Super Aretinum enarratio* un traité préparatoire au *De coronatione regum et imperatorum*.

La chronologie relative qui se dégage peu à peu de l'enchevêtrement des citations de ses œuvres, que pratique systématiquement Georges d'Halluin, permet de conclure que bon nombre de celles-ci ont été composées avant 1514: la *Restauratio linguae latinae*, les *Formulae puerorum loquendi tam graece quam latine*, dites aussi *Questions pueriles* (aucun témoin connu), le *Super Aretinum enarratio* (aucun témoin connu), les *Variae espistolae et plura alia* (aucun témoin connu), les *Grammaticalia et annotationes in Plautum manuscriptae* ou bien les *Animadversiones in Plautum manuscriptae* (aucun témoin connu), auxquelles s'ajoutent les *Annotationes in Virgilium* (ou au moins leur première version), dont dépendent chronologiquement le *De vera elegancia et de*

<sup>98</sup> D'après Matheussen, 'De *Annotationes super Virgilio codicem*', 166, nn. 40 et 41, et 168-169.

<sup>99</sup> Cité dans Bruxelles, BR, ms. 15585, ff. 66v et 142r.

<sup>100</sup> Cité dans Bruxelles, BR, ms. 15585, f. 107v.

<sup>101</sup> D'après Matheussen, 'De *Annotationes super Virgilio codicem*', 167, n. 50, et du même, 'Joris van Halewijn', p. 159.

<sup>102</sup> Leonardo Bruni (*Epist.*, 6, 9; voir *Leonardi Arretini Epistolarum libri VIII*, ed. Lorenzo Mehus (Florence, 1741)) avait soutenu l'idée que les empereurs romains étaient couronnés avec une couronne d'orfèvrerie à l'instar des empereurs carolingiens, puis germaniques; Georges d'Halluin, suivant les explications de Pline (*nat.*, 15, 39 et 40), tient pour la simple couronne de laurier des triomphateurs, adoptée par Auguste et ses successeurs.

<sup>103</sup> Selon Matheussen, 'De *Annotationes super Virgilio codicem*', 168, n. 56.



*vestibus Romanorum* (aucun témoin connu), le *De carminibus et versibus opusculum* (aucun témoin connu), le *De coronatione regum et imperatorum* (aucun témoin connu) et le *Trilinguis vocabularius* (aucun témoin connu).

En français, il y a quatre traités antérieurs à 1514: le *Livre de toutz langaiges*, les *Triumphes des Romains*, ainsi que les traductions de Végèce (aucun témoin connu) et d'Onosander (aucun témoin connu).

Sorti de l'ombre des bibliothèques et de l'anonymat, le *Livre de toutz langaiges*, qui vulgarise, au sens le plus noble, les théories de Georges d'Halluin sur l'enseignement des langues<sup>104</sup> aux enfants comme aux adultes, ne saurait plus laisser indifférents<sup>105</sup> grammairiens et pédagogues. Outre les précisions qu'elle apporte sur la connaissance des écrits originaux de Georges d'Halluin et des traductions qu'il a données, la découverte de cet ouvrage contribue au renouvellement des théories pédagogiques dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle: la nécessité d'améliorer la connaissance du latin — donc de repenser son enseignement — va de pair avec le recours à une meilleure pratique des langues vernaculaires. L'élaboration de florilèges tirés des classiques latins, à visée pédagogique, est 'complétée' par l'établissement de nombreuses traductions-adaptations en français d'autres ouvrages des auteurs classiques latins et grecs.

À la fois écrivain original, traducteur attentif, bibliophile reconnu et mécène généreux, familier des princes comme des plus grands penseurs de son époque, le seigneur d'Halluin et de Comines offre l'image d'un 'parfait' humaniste qui n'hésita pas, en outre, à faire l'essai de ses recommandations pédagogiques: la présence de Jean Despautère comme 'maître d'école' à Comines, jusqu'à sa mort en 1520, facilita l'application des principes 'révolutionnaires' définis dans la *Restauratio linguae latinae* (1508) et complétés par le *Livre de toutz langaiges* (1513). Dans son

<sup>104</sup> Déjà Matheeußen, 'Le rôle des langues vernaculaires', p. 475 disait de la *Restauratio linguae latinae* qu'elle 'mérite d'être étudiée de plus près de quiconque s'occupe de l'histoire de la didactique et de la méthodique au seizième siècle'.

<sup>105</sup> Dans le *Livre de toutz langaiges* (f. 96r), Georges d'Halluin avait bien conscience de heurter les habitudes de ses contemporains: 'je sçay bien que mes opinions ne seront trouuees bonnes ne approuuees au commencement pour la longue accoustumance de cest art de Grammaire, par laquelle chascun fait apprendre à ses enfans la langue latine, mais je cuyde bien sçavoir que cy après en peu de temps petit à petit l'on apperchevra l'empeschement que fait cest art de Grammaire à apprendre à escrire et parler le bon latin vray et anchien'.

souci pédagogique, le grand seigneur humaniste pensait vraisemblablement à son fils Jean, né en 1511, autant qu'aux jeunes garçons de la même génération.

Puisse le souhait de Georges d'Halluin: 'me doubte bien que ceste manière d'apprendre les enfans à l'escole par ceste art de Grammaire ne se pourra oster du tout ne changer de mon vivant, mais je ne doubte pas que quelque jour on se perchevra de l'abbus d'icelle art et changera on la costume d'apprendre les enfans, ce que pleut à Dieu qu'il se fist avant ma mort et que le puisse veoir!'<sup>106</sup> être enfin partiellement — et très modestement — exaucé par une prochaine édition de son *Livre de toutz langaiges*!

Institut de recherche et d'histoire des textes  
– Centre National de la Recherche Scientifique  
40, avenue d'Iéna  
F - 75116 - Paris  
f.fery-hue@irht.cnrs.fr

<sup>106</sup> *Livre de toutz langaiges*, f. 113v.

## Appendix:

### *Histoire du volume*

Le recueil 204 de la Bibliothèque municipale de Soissons résulte du travail successif de cinq copistes anonymes, tous de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le premier copiste a transcrit, sur les deux premiers cahiers, le *Florilège poétique*. Le deuxième copiste a commencé la copie du *Livre des trois dames*, ou *Livre du songe des trois dames*, sur les ff. 22r-47r, c'est-à-dire du cahier 3 jusqu'au 2<sup>e</sup> feuillet du cahier 5; le relais a été pris par le troisième copiste pour achever le poème sur les ff. 47v-51v du cahier 5. Ensuite, ce même troisième copiste a commencé sa transcription des *Cent cinq rondeaux d'amour* pour terminer le cahier 5, très épais, puis la longueur du texte l'a obligé à ajouter un premier cahier plus mince (cahier 6), puis un second cahier encore plus mince (cahier 7), dont le verso du dernier feuillet (f. 83v) est resté blanc, la copie des *Cent cinq rondeaux d'amour* s'achevant sur le f. 83r. Le quatrième copiste est intervenu alors pour former le cahier 8 encore assez mince (un quaternion régulier) et y transcrire l'*Entreprise de Venise*.

Le manuscrit primitif s'arrêtait à cet endroit: il avait été constitué après le 23 septembre 1513 (date donnée par la 2<sup>e</sup> œuvre). Le lieu de copie est inconnu: on doit envisager une vaste ère géographique allant de la Champagne aux Pays-Bas bourguignons, le premier — et principal — papier étant aussi attesté à Douai.

Plus tard, un cinquième copiste a transcrit, sur un troisième papier — également attesté de la Champagne aux Pays-Bas bourguignons —, le *Livre de toutz langaiges*. Le manuscrit apparaît ainsi formé de deux unités codicologiques bien distinctes.

La constitution du recueil, tel qu'il se présente actuellement, est certainement postérieure à 1530, date du troisième papier qui forme, seul, les deux derniers cahiers, support du dernier texte, le *Livre de toutz langaiges*. Elle a pu être faite dans les Pays-Bas bourguignons, le troisième papier étant attesté à Bruges et à Middelburg.

La reliure ayant été refaite au moins une fois à une époque plus moderne (XVIII<sup>e</sup> siècle), les gardes anciennes, si elles existaient, ont disparu et les marges — en particulier celle de tête — ont été sérieusement rognées. Les gardes actuelles remontent à l'une des reliures — peut-être même la plus récente qui est celle du XVIII<sup>e</sup> siècle — et conservent des

cotes et notes modernes. Le verso de la deuxième garde en tête du volume porte un titre moderne, tracé à l'encre: 'Poesies françoises et traité des langues'. La cote actuelle apparaît sur le dos de la reliure 204 et au recto de la première garde en tête du volume: 'N° 204 c.i. vu 1931'; le recto de cette même première garde conserve des cotes anciennes: 'Tabl. 3' à l'encre et '3' au crayon, et '190' et 'N° 190' au crayon. Le volume autrefois coté 190 a donc dû être rangé sur une tablette numérotée 3.

Ce volume avait appartenu à l'abbaye chef d'ordre de Prémontré<sup>107</sup>, où il avait reçu la cote ancienne '190' et où il était rangé sur une troisième tablette. Les confiscations révolutionnaires le firent entrer à la bibliothèque de la ville de Soissons.

Le fonds de Prémontré a été 'reconstitué à partir de 1660, en puisant en partie dans les collections d'abbayes voisines, qu'elles appartiennent à l'Ordre de Prémontré (comme Sélincourt) ou non (Beaupré, par exemple, au diocèse de Beauvais, est cistercienne: elle a possédé les actuels Soissons, BM, 4, 23, 73, 120, 123). Jean-Baptiste L'Écuy, abbé à partir de 1781, devait encore accentuer cet effort à la veille de la Révolution'.<sup>108</sup> Toutefois, le volume ne semble pas avoir transité par l'abbaye de Sélincourt<sup>109</sup>, ni par celle de Beaupré.<sup>110</sup>

Par bonheur, la source capitale pour la connaissance des écrits de Georges d'Halluin qu'est le catalogue de vente de la bibliothèque du duc d'Arschot<sup>111</sup>, arrière-petit-fils de l'humaniste, cite, dans la rubrique 'Poésie', sous le n° 67: 'Ballades, livre des trois dames, livre de tous langages, etc.' ce qui correspond au contenu de l'actuel recueil de Soissons.

<sup>107</sup> Prémontré: abbaye Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste, Aisne, diocèse de Laon, aujourd'hui de Soissons, circarie de Flandre. Voir Bondéelle-Souchier, *Bibliothèques de l'ordre de Prémontré*, I, 228-250.

<sup>108</sup> D'après Bondéelle-Souchier, *Bibliothèques de l'ordre de Prémontré*, II, 195.

<sup>109</sup> Sélincourt: Somme, commune d'Hornoy-le-Bourg, arrondissement et diocèse d'Amiens, circarie de Ponthieu. Le manuscrit ne figure pas dans la liste publiée par Charles-Louis Hugo (*Sacri et canonici Praemonstratensis Annales*, 2 vols (Nancy, veuve J.-B. Cusson et A.-D. Cusson, 1734-1735), II, col. 558-560), ni dans celle que publie P. L. Limichin (*Remarques pour servir à l'histoire de l'Abbaye de Sélincourt, ordre de Prémontré, d'après le P. A. Lenormand* (Reims: Impr. centrale, 1910), pp. 66-67): on peut en conclure qu'il n'était pas dans l'inventaire établi par A. Le Normand, prémontré de Sélincourt, en 1719.

<sup>110</sup> Beaupré: Oise, commune d'Achy, arrondissement et diocèse de Beauvais. Le manuscrit n'est pas cité dans les inventaires anciens de Notre-Dame de Beaupré: Paris, BnF, lat. 13068 (dossiers Montfaucon), f. 67 (liste de 15 mss) et Paris, Arch. Nat., F<sup>17</sup> 1177 (Oise), pièce 24, ff. 11v-13 (daté du 23 décembre 1794: 47 articles).

<sup>111</sup> Voir Van Even, 'Notice sur la bibliothèque de Charles de Croy, duc d'Aerschot', 439.

Mais ce catalogue ne rattache pas le *Livre de toutz langaiges* aux œuvres de Georges d'Halluin, toutes mentionnées sous une forme latine quelle que soit leur langue de composition: dès avant 1614 le lien entre l'auteur et son *Livre de toutz langaiges* était rompu.

En dépit de sa brièveté, la description donnée par le catalogue de vente n'est pas équivoque et permet de conclure que Georges d'Halluin a bien possédé le recueil de Soissons.

Georges d'Halluin serait-il à l'origine de la copie de son œuvre — par un copiste professionnel<sup>112</sup> — dans la deuxième unité codicologique et donc l'agent de la réunion des deux unités vers 1530? Pourrait-il même être à l'origine de la fabrication du manuscrit primitif, avec ses quatre textes? D'autres manuscrits lui ayant appartenu apporteraient-ils des précisions sur son rôle dans la constitution du recueil de Soissons?

Deux autres manuscrits des œuvres de Georges d'Halluin, et annotés par lui, se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France: ms. fr. 20312 (traduction française de la *Vita Divi Iulii* de Suétone<sup>113</sup>) et ms. fr. 24725 (*Des triumphes des Romains*, suivis de la traduction française d'*Élien le Tacticien*<sup>114</sup>); ces volumes avaient été acquis à la vente<sup>115</sup> de Croÿ par Richelieu, alors évêque de Luçon, qui les fit relier à ses armes; ils entrèrent ensuite à la Bibliothèque de la Sorbonne: le ms. fr. 20312 est l'ancien 'Sorbonne 504' et le ms. fr. 24725 l'ancien 'Sorbonne 244'.

Les corrections marginales et interlinéaires présentées par le volume Paris, BnF, ms. fr. 24725 étant réputées de sa main<sup>116</sup>, Georges d'Halluin

<sup>112</sup> Si Georges d'Halluin semble avoir montré peu d'intérêt pour la diffusion imprimée de ses œuvres, il en a fait copier certaines dans une calligraphie soignée et avec une mise en page presque luxueuse: en témoigne la traduction de la *Vita Divi Iulii* du manuscrit Paris, BnF, ms. fr. 20312 (voir Monfrin, 'Notice sur une traduction de la Vie de César de Suétone', p. 203).

<sup>113</sup> Décrite par Monfrin, 'Notice sur une traduction de la Vie de César de Suétone', pp. 203-224.

<sup>114</sup> Voir Monfrin, 'La connaissance de l'antiquité et le problème de l'humanisme', pp. 156-162.

<sup>115</sup> Il faut noter qu'au moment de cette vente à Bruxelles, c'est-à-dire en 1614-1617, l'abbé commendataire de Sélincourt était Sébastien Galigaï, le beau-frère du maréchal d'Ancre, — également nommé en 1614 archevêque de Tours par la faveur de sa sœur Leonora auprès de la reine Marie de Médicis (d'après Limichin, *Remarques pour servir à l'histoire de l'Abbaye de Sélincourt*, p. 50) — et que Richelieu, familier de Marie de Médicis, devait nécessairement le connaître. Ce détail, qui relève de l'anecdote, ne permet pas de conclure que l'actuel manuscrit de Soissons, BM, ms. 204, aurait pu être acheté à Bruxelles par Galigaï pour la bibliothèque de Sélincourt, et de là gagner l'abbaye de Prémontré.

<sup>116</sup> Voir Monfrin, 'La connaissance de l'antiquité et le problème de l'humanisme', pp. 156-157.

ne peut être l'auteur des corrections du deuxième texte du recueil de Soissons, le *Livre des trois dames* (ces corrections étant dues aux deuxième et troisième copistes), ni de celles du troisième texte, les *Cent cinq rondeaux d'amour* (le troisième copiste s'étant corrigé lui-même après relecture). En dépit de nombreuses ressemblances de *ductus*, il n'est pas non plus le quatrième copiste du recueil de Soissons, celui qui a transcrit d'après une édition imprimée après le 9 avril 1509, sur les ff. 85r-91r, l'*Entreprise de Venise* pour achever le cahier 8 et donc le manuscrit primitif. Georges d'Halluin ne semble pas être intervenu lui-même sur ce manuscrit primitif. L'aurait-il acheté déjà constitué? L'aurait-il fait copier sans intervenir sur lui, aucun des quatre textes du volume primitif n'étant son œuvre? Toutes questions qui restent actuellement sans réponse.

Il semble toutefois possible d'affirmer que c'est la présence du deuxième texte, le *Livre des trois dames* — qui fait nettement allusion aux événements politiques et militaires des mois d'août et septembre 1513 —, qui a dû conduire Georges d'Halluin à faire ajouter au volume primitif les deux derniers cahiers, porteurs de son *Livre de toutz langaiges* composé au cours de cette même année 1513.<sup>117</sup>

<sup>117</sup> C'est aussi en 1513 que parurent à Paris, chez Josse Bade, les *Amores* de Remacle d'Ardenne, recueil que le poète avait dédié à Georges d'Halluin: d'après Matheussen, 'De kennissenkring van de mecenas en humanist Georgius Haloinus', 116 et 124, n. 6. L'année 1513 semble avoir été une année importante dans la vie de l'auteur du *Livre de toutz langaiges*.